

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV n° 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce . . . 2.—
Suisse 0.30
Etranger 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME 0.50

Faites de nouveaux abonnés à „La Sentinelle“

Contribution à l'étude du prix de la vie

Sociétés anonymes

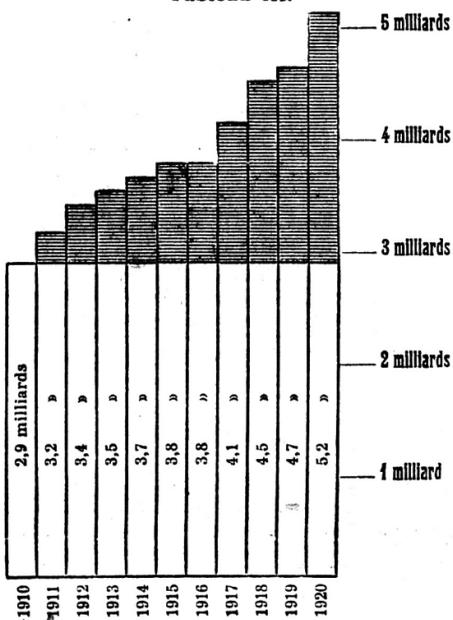
II

b) Leur développement

Malgré leur caractère, les S. A. confirment bel et bien la concentration capitaliste puisque, où elles sévissent, ainsi que nous l'avons démontré, la richesse abandonne les paliers inférieurs pour se concentrer dans les supérieurs.

L'accroissement même des sociétés anonymes souligne donc cette concentration. Or, il est remarquable de constater que leur développement s'est accentué durant la guerre, surtout à partir de 1917. C'est ce que démontre le tableau ci-dessous :

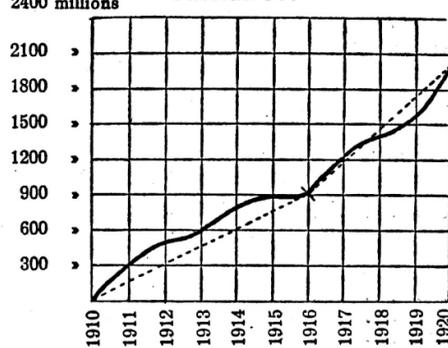
Tableau III.



De 1910 à 1916, augmentation de 0,9 milliard.

soit 150 millions en moyenne par an, et de 1916 à 1920, augmentation de 1,4 milliard ou 350 millions annuellement. Le tableau ci-dessous illustre cette augmentation en deux périodes.

Tableau IV.



c) Leurs bénéfices

La livraison où nous puissions les renseignements qui nous permettent ces constatations, comme de tracer ces tableaux, nous fournit des données sur les dividendes répartis par branches d'activité. C'est ce qu'indique le tabl. V. Mais pressions-nous de faire une remarque permettant à chacun d'apporter le correctif nécessaire à l'impression qu'il peut laisser. Le capital des banques apparaît avec un dividende de 5,09, mais nos recherches déjà publiées nous ont fait constater qu'elles ont réalisé un bénéfice net de 7,4 %. Il y a évidemment une même marge pour chaque branche. Il faut ajouter encore que le bénéfice net n'est pas tout le bénéfice réel, une part de celui-ci étant dissimulé dans des réserves ou des amortissements.

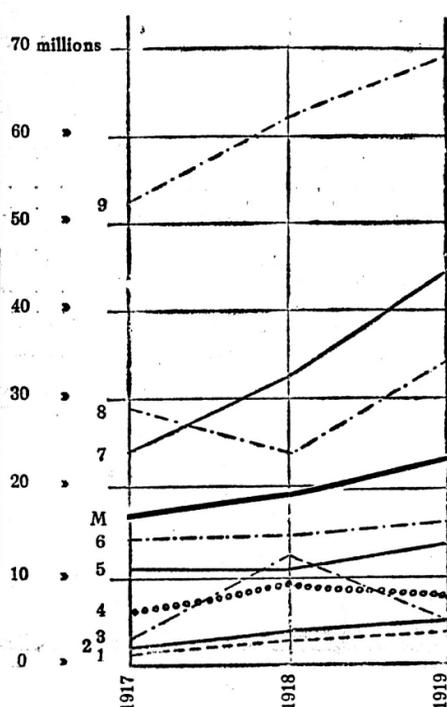
Tableau V.

M	Milliards	%	M
1	378	1,03 %	1
2	78	0,26 %	2
3	33	20,70 %	3
4	1357	5,09 %	4
5	65	7,49 %	5
6	1062	11,02 %	6
7	270	6,16 %	7

M = Moyenne; 1 = Transport; 2 = Hôtellerie; 3 = Assurances; 4 = Banques; 5 = Commerce; 6 = Industrie; 7 = Matières premières.

Terminons en examinant la progression des dividendes de 1917 à 1919 pour neuf branches d'activité économique. (Dans l'ensemble, ils ont été de 169, 192, 219 millions. Pauvres actionnaires appauvris par la guerre.)

Tableau VI.



M = Moyenne; 1 = Bâtiment (1,3 million — 1,6 — 2,8); 2 = Confection (2 — 3,5 — 4,6); 3 = Commerce (2,8 — 12 — 4,9); 4 = Assurances (6,7 — 9 — 6,9); 5 = Chimie (11,7 — 11,4 — 14,8); 6 = Textile (14,1 — 14 — 15); 7 = Alimentation (24,7 — 32,5 — 43,3); 8 = Métallurgie (29,5 — 23,7 — 34,2); 9 = Banques (52,5 — 62,7 — 69,1).

E.-Paul GRABER.

tion d'argent». Et M^e de Moro-Giafferi n'est pas de mon avis. La lucidité, la mémoire classificatrice et procédurière de son client l'enchantent :

— Qu'on l'acquitte, s'écriait-il hier dans le vestibule, et je le prends comme secrétaire!

COLETTE.

L'audience d'hier

On annonce de Paris :
L'audience d'hier a été consacrée au cas de Mme Guillin, inscrite dans le fameux carnet sous le nom de Crozatier, et qui, ayant fait la connaissance de l'accusé en été 1915, alors qu'il se disait sur le point d'être nommé consul en Australie, annonçait peu après à son entourage son prochain mariage. Landru objecte que ce sont là des rancœurs. Puis, l'interrogatoire devenant plus serré, il prétend ne pas se souvenir et n'a rien à ajouter touchant la disparition de Mme Guillin.

A la reprise, Mme Coquet, fille de la disparue, vient confirmer que sa mère lui a, vers l'époque précitée, annoncé son prochain mariage par une lettre où figuraient également quelques lignes du pseudo-fiancé.

Un autre témoin, expert en écritures, affirme que les signatures apposées sur les ordres de vente des valeurs de Mme Guillin sont de la main de Landru.

Une controverse s'engage avec le témoin Lesbazeille, employé de banque à qui Landru remet les valeurs en question aux fins de vente. L'accusé assure que le témoin est venu chez lui, avenue des Ternes. Après avoir soutenu le contraire, le témoin ne se souvient décidément plus et croit à une confusion de personnes.

La Cour décide que de nouvelles recherches seront faites dans l'immeuble de l'avenue des Ternes où Landru habitait alors sous le nom de Petit. L'audience est levée à 17 h. 25.

L'initiative contre le schnaps

BERNE, 12. — Resp. — Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi matin, a pris connaissance de l'initiative contre le schnaps. 146.000 signatures ont été déposées à la chancellerie. Elles seront, comme d'habitude, vérifiées. Les signataires demandent l'inscription dans la Constitution d'un article permettant de légiférer pour l'interdiction de la vente du schnaps.

L'Etat moraliste !

Les « Basler Nachrichten » signalent que le Conseil fédéral, dans son message relatif au budget de 1922, sans faire mystère du caractère critique de la situation financière, exprime l'espoir que la collaboration consciente, énergique et dévouée de tous les citoyens permettra le retour à la prospérité. Le travail et l'économie aussi bien au point de vue privé que dans la gestion des affaires publiques ne sauraient manquer de tirer notre pays de la détresse économique et de le sauver de la ruine. La nécessité d'user avec la plus stricte économie des ressources dont dispose encore la Confédération s'impose impérieusement. Obéissant à ce principe, l'Etat réclame de chacun comme un devoir essentiel, la plus grande économie, en même temps qu'une somme de travail aussi considérable que possible. Il s'agit de fortifier et d'accroître la confiance du peuple dans la gestion de l'Etat.

Réd. : Le Conseil fédéral se donne beaucoup de peine pour faire le jeu des capitalistes. Avant de prêcher les économies au peuple, il ferait bien d'en faire lui-même, et en particulier du côté du budget militaire.

III^e Conférence internationale du Travail

XI^e séance plénière, mardi 8 novembre, à 10 h.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de convention concernant les assurances sociales. Voici le texte en discussion :

« Projet de convention concernant l'extension aux salariés agricoles du bénéfice des lois d'assurances sociales. »

Tout membre de l'Organisation internationale du travail, ratifiant la présente convention, s'engage à étendre aux salariés de l'agriculture le bénéfice des lois et règlements instituant des systèmes d'assurance contre la maladie, l'invalidité, la vieillesse et autres risques sociaux analogues, dans des conditions équivalentes à celles qui sont faites aux travailleurs de l'industrie et du commerce. »

M. Ruefenacht, gouvernement suisse, ne veut pas préjuger de l'attitude que prendra son gouvernement, mais il propose de biffer les mots « et autres risques sociaux » pour les remplacer par ceux de « celle des survivants ». M. Theate, Belgique, propose de changer les mots « risques sociaux analogues » par ceux de « risques physiques analogues », car dans tous les cas il est partisan de l'assurance des survivants, mais il peut se produire d'autres cas. On vote sur l'amendement de M. Ruefenacht, qui est repoussé par toutes les autres voix contre les 3 suisses. L'amendement Theate n'étant pas appuyé, n'est pas soumis au vote.

M. Bertcheler, conseiller patronal anglais, propose à la conférence d'adopter une recommandation et non pas une convention comme le propose la commission. A l'appui, il cite le fait qu'au sein de la commission ce n'est qu'à une faible majorité que la convention fut adoptée. Il est convaincu qu'une convention ne réunira pas les deux tiers des délégués. Il est appuyé par M. Gupta, de l'Inde. Par contre, Baldesi, Italie, croit que les assurances sociales sont développées dans tous les pays au point que nous ne risquons rien en acceptant une convention.

Walker, secrétaire des ouvriers agricoles anglais, veut faire profiter les ouvriers agricoles des mêmes avantages que ceux de l'industrie. Le devoir de la conférence est de se prononcer d'une manière expresse sur ce point et il croit le but atteint par l'adoption d'une recommandation et non d'une convention. C'est également l'opinion du rapporteur, qui, en outre, attire l'attention sur le danger qu'il y aurait de soumettre au vote la convention. Si elle est repoussée, ce qui ne laisse aucun doute, aux termes du règlement nous n'aurions pas même une recommandation.

Au vote, sur 90 suffrages exprimés, 55 se prononcent contre la convention, 35 pour. C'est donc l'amendement proposé par M. Bertcheler qui est adopté par 82 voix contre 0, après qu'on y ait ajouté les mots « et autres risques sociaux » comme l'avait proposé M. Moore, appuyé par M. Baldesi. Voici le texte de cette recommandation, telle qu'elle fut adoptée :

« La conférence recommande que chaque membre de l'Organisation internationale du travail étende aux salariés de l'agriculture le bénéfice de ses lois et règlements instituant des systèmes d'assurance contre la maladie, l'invalidité, la vieillesse et autres risques sociaux analogues, dans des conditions équivalentes à celles qui sont faites aux travailleurs de l'industrie et du commerce. »

La commission de sélection soumet tout un ensemble de questions d'ordre interne. Puis elle propose de consacrer les deux séances de mercredi à la discussion de l'important rapport du directeur du B. I. T. Les délégués pourront poser des questions sur les divers chapitres de ce rapport, qui engage la seule responsabilité de son auteur. Son examen ne pourra prendre plus d'une journée. Cette procédure est adoptée par la presque unanimité de l'assemblée, contre l'avis de Mgr Nolens, qui aurait voulu pouvoir consacrer plus de temps. Il est d'avis qu'un rapport de l'importance de celui déposé en main des délégués par M. Albert Thomas, donnerait matière à discussion pour plusieurs mois. Albert NADOR.

Un croquis de Landru

Mme Colette, l'auteur de « La Vagabonde », de « L'Entrave », et de tant d'autres œuvres, émouvantes ou savoureuses, publiées dans le « Martin », de Paris, l'intéressant croquis que nous reproduisons ci-dessous :

C'est son entrée, et non celle des robes rouges et noires, qui met un peu de gravité dans cette salle, petite, dépourvue de majesté.

Séduisant, ce séducteur ? Correct, certainement. Faunesque, verlainien comme on l'a décrit ? Non. Ni génial, ni difforme. Au-dessus des vertèbres maigres du cou, le crâne est beau, et peut couvrir l'intelligence, qui sait, l'amour... Pour ce qui est de la face, sa ressemblance évidente avec l'ancien député Ceccaldi, le Ceccaldi de Caillaux, frappe, et gêne un moment, puis on l'oublie. On l'oublie quand on a vu l'œil de Landru.

Je cherche en vain, dans cet œil profondément enfoncé, une cruauté humaine, car il n'est point humain. C'est l'œil de l'oiseau, son brillant particulier, sa longue fixité, quand Landru regarde droit devant lui. Mais s'il abaisse à demi ses paupières, le regard prend cette langueur, ce dédain insondables qu'on voit au fauve en cage.

Je cherche encore, sous les traits de cette tête régulière, le monstre, et ne l'y trouve pas.

A-t-il tué ? N'a-t-il pas tué ? Nous ne sommes pas près de le savoir. Il écoute, il paraît écouter l'interminable acte d'accusation, débité sur un ton de messe triste, qui fond le courage de tous les auditeurs.

J'observe sa respiration : elle est lente, égale. Il extrait de son pardessus noisette, des papiers qu'il lit et annote, et dont les feuillets ne tremblent pas dans sa main.

«...Sinistre fiancé... Spoliée et assassinée... Le meurtrier de Mme Guillin...»

Landru prend des notes, attentif et lointain tout ensemble, ou promène sur la salle, sans brava, le regard qui fit amoureuses tant de victimes. Il laisse voir que le bruit l'incommode. Il se mouche posément, plie son mouchoir en carré, rabat le petit volet de sa poche extérieure. Qu'il est soigneux !

A-t-il tué ? S'il a tué, je jurerais que c'est avec ce soin de paperassier, un peu maniaque, admirablement lucide, qu'il apporte au classement de ses notes, à la rédaction de ses dossiers. A-t-il tué ? Alors c'est en sifflant un petit air, et ceint d'un tablier par crainte des taches. Un fou sadique, Landru ? Que non. Il est bien plus impénétrable, du moins pour nous. Nous imaginons à peu près ce que c'est que la fureur lubrique ou non, mais nous demeurons stupides devant le meurtrier tranquille et doux, qui tient un carnet de victimes et qui peut-être se repose, dans sa besogne, accoudé à la fenêtre et donnant du pain aux oiseaux.

Je crois que nous ne comprendrons jamais rien à Landru, même s'il n'a pas tué. Sa sérénité appartient peu au genre humain. Pendant l'essai d'armes, la passe rapide et menaçante entre M^e de Moro-Giafferi, chat-tigre dont la griffe brille, blesse puis se cache, et l'avocat-général Godofroy, tout enveloppé de ruse ursine, Landru semblait rêver au-dessus d'eux, retiré de nous, retourné peut-être à un monde très ancien, à une époque où le sang n'était ni plus sacré, ni plus horrible que le vin ou le lait, un temps où le sacrifice, assis sur la pierre ruisselante et tiède, s'oubliait à respirer une fleur...

Coupable, Landru ressemblerait-il à ces asiatiques et suaves bourreaux. J'oubliais la « ques-

Halle de gymnastique - St-Imier

Dimanche 13 novembre, à 19^h 3/4 heures

GRANDE CONFÉRENCE PUBLIQUE

sous les auspices de la

Société Coopérative de Consommation

La situation actuelle et le mouvement coopératif par M. Ernest POISSON

Secrétaire général de la

Fédération nationale des Sociétés Coopératives de France

et membre du

Comité central de l'Alliance Coopérative Internationale

Nous invitons cordialement toute la population du Vallon, les dames en particulier, à venir écouter l'éloquent conférencier français. Celui-ci répondra très volontiers aux questions ou objections qui seront formulées par les auditeurs. 1958

Cercle Ouvrier - Saint-Imier

Dimanche, à 20 heures

Grand Concert

donné par

1961

La Chorale «L'Espérance»

Direction : M. Hoffmann

Invitation cordiale

Entrée libre

Brasserie Terminus - Saint-Imier

SAMEDI, à 8 h. — DIMANCHE, à 2 h. et à 8 h.

CONCERT

Oberland Blümlisalp

1883

Occasion pour chacun de passer quelques heures agréables



6 personnes en Costumes nationaux

Partout beaucoup de monde et de plaisir

Joueur de Cor des Alpes
Chanteurs et Jodler ■ Danses nationales ■ Musique Oberland
Ballet — Drapeaux suisses

F.O.M.H. Vallon de St-Imier

Assemblées générales

pour la semaine du 14 au 21 novembre

Lundi 14, à Cormoret, à 20 h., au Collège.
Mardi 15, à Renan, à 20 h., au Cercle ouvrier.
Mercredi 16, à St-Imier, à 20 h., au Cinéma de la Paix.

A l'ordre du jour : Tentative de baisse des salaires et situation actuelle.

Un membre du Comité central rapportera sur ces questions à chacune de ces assemblées.

Présence indispensable de tous les syndiqués

1975

LES COMITÉS RÉUNIS.

CINÉMA PALACE

Ce soir et demain, en remettant cette annonce à la caisse, vous ne payerez que

1971

Fr. 0.75, 1.— au parterre
et Fr. 1.50 à la galerie

CINÉMA PALACE

Ce soir et demain, en remettant cette annonce à la caisse, vous ne payerez que

1971

Fr. 0.75, 1.— au parterre
et Fr. 1.50 à la galerie

Vente-Réclame

à des prix incroyables, en partie au-dessous des prix d'avant-guerre (revendeurs exclus) à la

Parfumerie J. RECH

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léop.-Robert 58 (Entrée rue du Balancier)

Brillantine Réclame 0.50, 1.—, Brillantine supérieure 1.75, Brillantine Recholin fr. 2.—, Piver, Houbigant, etc. Parfums fr. 1.—, 1.25, 2.75, 3.50, 4.85, 6.50, 9.—, Poudre de riz 0.50, 0.70, 1.—, 1.15, 1.20, 2.35, etc.

Savons à barbe (bâtons)

Bâton à la violette 80 cts.
» en étui métal 1.40
Savon Gibbs (bâton) 1.50
» Zéphir » 1.20
» Eau de Cologne (bâton) 1.50
» Golgathe (bâton) 2.50
» rempl. Golgathe (bâton) 1.80
» Malacine (bâton) 1.75
» Erasmic (bâton) 2.25
Poudre de savon à raser de Marseille fine, la boîte 50 cts.

Savons fins de toilette

Savon à la violette 810 à 45 cts.
Grand morceau savon de bain rond 65 cts.
Savon Eau de Cologne 65 cts.
Savon Lanoline 1.—
» Hygis 1.50
» Eau de Cologne n° 555 fr. 1.50
Savons de toilette, série Bouquet de France assortis, rose, lilas, héliotrope, 55 cts.
Savons de toilette série surfins assortis œillet, héliotrope, fougère et violette 85 cts. 1726

Savons de toilette, série extra, assortis, œillet, rose, lilas, violette, etc., 65 cts. Savon Piver, Roger & Gallet, Houbigant, Bergmann, Clermont & Fouet, etc., aux prix les plus avantageux. Belles brosses à cheveux en cellulose blanche 3.75. Brosses à dents prima 0.50, 0.80, 1.—, 1.20, 1.50, 1.75, 3.—. Etuils pour brosses à dents et boîtes à poudre à des prix avantageux. Peignes bonne qualité 0.35, 0.75, 1.—, 1.25, 1.50, 1.85, 2.50, etc. Blaireaux.

Les prix sont si minimes qu'ils doivent être observés

CAOUTCHOUCS

Qualité extra, genre russe (intérieur rouge)

Pour Hommes, façon large fr. 9.50 la paire
» » étroite » 7.50 »
Pour Dames, talons plats, moyens, hauts, extr.-hauts, » 7.50 »

Première qualité anglaise (intérieur gris), la Balance

Pour Hommes, façon large fr. 7.20 la paire
» Dames, talons hauts » 6.50 »
» » talons plats, forme pointue » 3.50 »

Caoutchoucs pour garçons, fillettes, enfants

Snow-boots en toutes formes 1890



H. & A. Ducommun
Caoutchouc

37, Rue Léopold-Robert, 37

Succursale au LOCLE :

14, Rue de la Côte, 14

Aujourd'hui et lundi, liquidation de

1200 lit. de Malaga

à fr. 3.50 les deux litres

Magasin le mieux assorti en

Conserves - Salamis - Mortadelles
Morue fraîche à fr. 2.20 le kg. - Fruits secs
Noix - Noisettes - Amandes - Marrons
Dattes - Abricots Saxon

Se recommande, P. RENART, St-Imier
P-5052-1 1935
Téléphone 2.59
Rue du Midi, Téléphone 2.81

SAINT-IMIER COURS D'ESPÉRANTO

donné par M. M. Hoffmann, instituteur
sous les auspices d'un Groupe d'Espérantistes de St-Imier

OUVERTURE DU COURS : 19 novembre 1921. — Les leçons auront lieu tous les samedis, de 17 à 19 heures. La finance d'inscription est de fr. 3.—. On peut se faire inscrire chez M. H. Jeanneret, rue du Midi 13, ou chez M. M. Hofmann, rue Agassiz 16. 1962

Cheviote anglaise

pour Costume tailleur
bleu marin et noir,
larg. 130 cm. Prix Fr. 9.50

Gabardine

pour robes et costumes, nattier,
bordeau, beige, brun
larg. 130 cm. Prix Fr. 9.90

Maurice Weill

Rue du Commerce, 55
Dépôt au Locle chez
Mme Marcel Fatton
Bellevue, 2 1899

Changement de domicile

Clinique de poupées

Réparations en tous genres.
Travail soigné. Prix modérés. —
Se recommande, M^{lle} L. Gentil,
rue du Parc 18, ainsi que pour
le tricotage à la machine. 1952

Chansons d'occasion, av. ou sans
piano, depuis 10 ct.,
chez Reinert, Léop.-Robert 59.

SAINT-IMIER

Cinéma Pathé Casino

Portes 7 1/2 h. Séance 8 h.

Samedi, Dimanche et Lundi

12, 13 et 14 novembre

Dimanche après-midi à 3 heures, portes 2 1/2 heures

PROGRAMME DE GRAND GALA

Henry KRAUSS

L'inoubliable créateur des « MISÉRABLES », dans
le succès le plus retentissant de l'année :

Quatre - Vingt - Treize

Merveilleux film en 8 actes

d'après l'immortel chef-d'œuvre de VICTOR HUGO

Les 8 actes seront donnés dans le même programme

Derrières actualités

Le formidable incendie qui détruisit les Grands
Magasins du Printemps à Paris

LUI fait son voyage de noces

Le plus désopilant des comiques en un acte

Attention ! A ce même programme :

LE CORTÈGE DES VENDANGES A NEUCHÂTEL

le dimanche 2 octobre 1921 Très intéressant

En préparation : Une œuvre grandiose :

Le Signe de Zorro

de Douglas Fairbanks

Un spectacle inouï de bravoure, d'audace et de gaieté

PRIX HABITUELS D'ENTRÉE

1855 La nouvelle Direction du Cinéma Pathé Casino.

Hôtel du Cheval Blanc, Renan

Dimanche 13 novembre

Deux Grands Concerts

à 15 heures et à 20 heures

donnés par le renommé club de jodlers

« Echo de la Combe Grède »

de Villaret

accompagné du comique populaire

„SARLUZ“

1951 Se recommandent, Le tenancier et la Troupe

SAINT-IMIER

2 jours seulement

Lundi 14 et mardi 15 octobre

Grande exposition de FOURRURES

et manchons

dans tous les genres modernes, depuis les qualités
très bon marché aux articles les plus soignés, à la

Chapellerie ALBERT GASSER

Prix avantageux. Se recommande.

N. B. — On peut visiter sans acheter. 1963

COMBUSTIBLES

Détail Gros

Briquettes Union — Tourbe malaxée
Coke de la Ruhr — Coke de gaz pour grands et
petits chauffages — Anthracite — Houille et Boulets

Bois cartelages, foyard, sapin et branches

Bois façonné — Troncs et cercles bien secs

Mesurage assuré — Livraison rapide

Demandez les nouveaux prix

Se recommande,

Arthur Mathey

Téléphone 19.61 1966 Rue du Puits 14

Le Magasin MILCA ALPINA S. A., 66, Rue Léopold Robert, à La Chaux-de-Fonds, fait pendant ses deux derniers jours de liquidation (soit lundi et mardi 14 et 15 novembre courant) une

DÉGUSTATION GRATUITE

du nouveau produit le « BISCAO ALPINA » fabriqué à La Ferrière (Jura Bernois), chez Milca Alpina S. A., fabrique de produits lactés et farine lactée pour bébés. Le Biscoo Alpina est un aliment complet, le plus nourrissant et reconstituant idéal des forces, d'une digestibilité parfaite, incontestablement reconnu par les hautes sommités médicales et employé journellement dans les hôpitaux. Il convient spécialement aux personnes souffrant de l'estomac, aux convalescents, aux personnes faibles, âgées, ainsi qu'aux touristes et sportsmen. 1957

D'autre part, nous portons à la connaissance de notre honorable clientèle, que nos locaux sont repris dès le 1^{er} décembre prochain par M. Ch. PERRENOD, Confiseur, actuellement 5, rue du Collège, qui se chargera, en outre, de la vente exclusive des produits lactés « ALPINA » (soit farine lactée pour bébés et Biscoo Alpina). Nous la remercions vivement de la confiance qu'elle nous a toujours accordée et la prions de vouloir bien la reporter sur notre successeur.

Magasin Milca Alpina S. A.

La Direction.

M. Ch. Perrenoud, Confiseur

actuellement 5, rue du Collège, La Chaux-de-Fonds, fait part à son aimable clientèle qu'il reprend, dès le 1^{er} décembre prochain, les locaux qu'occupait anciennement le Magasin Milca Alpina S. A., 66, rue Léopold-Robert, Minerva Palace, La Chaux-de-Fonds, et espère vivement qu'elle voudra bien continuer à lui accorder sa confiance.

Ch. Perrenoud, Confiseur.

NOUVELLES SUISSES

Le chômage à Soleure

SOLEURE, 11. — Le Bureau cantonal de placement annonce qu'à la fin d'octobre 3,254 chômeurs et 6,198 chômeurs partiels s'étaient annoncés officiellement. Les occasions de trouver du travail sont de nouveau en recul dans le canton de Soleure. Les offres de travail provenant des milieux de l'industrie manquent totalement, et il n'y a pas apparence qu'une amélioration intervienne prochainement.

Contre la vie chère

SAINT-GALL, 11. — Le bureau du comité populaire des différents partis politiques de la ville adresse à l'Office fédéral de l'alimentation, dans l'intérêt de la diminution du prix de la vie, deux nouvelles requêtes : l'une concernant l'autorisation d'importer 200 wagons de farine hongroise dont l'achat permettrait de vendre la farine aux boulangers au prix de 45 francs les 100 kilos et de réaliser, en faveur des consommateurs, une différence de 20 % sur les prix déjà réduits; l'autre requête concerne l'autorisation d'importer dix wagons de beurre centrigé doux, dont l'achat permettrait de diminuer de 1 franc le prix du beurre pendant le mois de décembre.

En exécution d'une résolution votée par une assemblée antérieure, le bureau recommande la signature de l'initiative contre les tarifs douaniers.

La salade électorale à Genève

GENEVE, 11. — Onze listes ont été officiellement déposées aux chancelleries. Les voici :

1. Liste démocratique; 2. liste radicale; 3. liste des socialistes genevois; 4. liste indépendante; 5. liste jeune-radical; 6. liste jeunesse radicale (parti jeune-radical); 7. liste parti ouvrier socialiste; 8. association patriotique Philibert Berthelier; 9. concentration patriotique; 10. liste des intérêts agricoles; 11. liste officielle en blanc.

Pauvre petit!

HERISAU, 11. — A Ober-Waldstatt, un garçonnet de 2 ans, nommé Hans Kellenberger est tombé dans un cuvier plein d'eau et se noya.

JURA BERNOIS

BIENNE. — La ville construira 90 maisons. — Le Conseil de ville de Bienne a examiné, dans sa dernière séance, un projet de construction de petites maisons d'habitation près de Madretsch. Ce projet a pour but de procurer des occasions de travail plus nombreuses. Le projet prévoit la construction de 90 maisons pour une famille. Les frais sont estimés à un peu plus de deux millions, dont 977,000 francs pour les salaires aux ouvriers. Le projet prévoit une subvention de la Confédération et du canton de 819,818 francs aux frais de construction et 391,018 francs aux salaires, de sorte que la commune de Bienne n'aurait à déboursier que 838,716 francs. Le Conseil de Ville a adopté ce projet.

PORRENTROY. — Deux abus à réprimer. — On a fait circuler intentionnellement dans le public des chômeurs que la direction de l'Intérieur du canton de Berne avait refusé les prolongations de chômage demandées. Nombreux sont ceux qui attendaient avec impatience le fameux billet municipal leur permettant de bénéficier du subsidie pour leur permettre de vivre, tant bien que mal, 30 jours de plus et qui ont été cruellement déçus. Leur demande bien légitime était refusée sans autre par... Berne, disait-on. Combien de pauvres hères navrés sont venus chaque jour montrer le fameux billet municipal les privant du secours attendu avec tant d'impatience pour procurer la pâtée à la nichée impatiente, à l'auteur de ces lignes.

Or, il appert que sur 10 demandes qui nous ont été présentées, au moins 8 étaient refusées sur le préavis défavorable de l'Office local!!!

Il est donc nécessaire de détruire cette légende. Nous confirmons sans autre, nous a-t-on affirmé à Berne, le préavis de la commission locale, attendu que nous ne connaissons nullement les intéressés.

Depuis quelques semaines, les offices locaux du chômage sont autorisés, comme on sait, à accorder 150 jours de chômage sans demander le préavis de Berne.

C'est un avantage assez appréciable qui fera cesser assurément les tracasseries que nous avons signalées plus haut, et dont étaient en butte les chômeurs. Signalons, pour terminer, un abus criant qui semble être un monopole du préposé de notre ville. C'est celui qui consiste à faire « poirotier », pour employer un terme vulgaire, le quémendeur de secours une quinzaine de jours, voire même 20 jours avant de lui accorder sa prolongation.

Un petit exemple suffira pour illustrer le système Gaibrois-Billieux. Un chômeur demande une prolongation d'assistance-chômage, supposons le 15

octobre, ce n'est que le 30 octobre ou plus tard encore qu'il est répondu à sa demande qui part du jour de l'expédition du billet municipal.

De cette manière, l'intéressé perd 10 ou 15 jours de secours, alors que le contraire existe, si la date échue est le 15 octobre, la prolongation part du 16 octobre. Il n'y a rien d'autre à faire. S'y résoudra-t-on? à Porrentruy comme ailleurs.

Argus.

SONCEBOZ-SOMBEVAL. — Cours de militants. — Le cours de militants qui a eu lieu dimanche dernier aurait pleinement réussi si chaque section, comme c'était son devoir, s'était fait représenter. C'est vraiment dommage qu'il n'y ait pas plus de dévouement de la part de certaines sections. Espérons que pour le prochain cours ces mêmes sections feront tout leur devoir, car il nous reste encore une grande tâche à accomplir pour arriver au terme de notre programme. Notre camarade Ch. Rosselet, dans ses deux exposés, nous a bien démontré le travail immense qu'il nous reste encore à faire. Travaillons donc, camarades! travaillons sans relâche pour la diffusion de nos idées, travaillons pour notre journal qui est notre arme la plus puissante; ce n'est que par ce moyen que nous arriverons au but.

Grocus.

COURENDLIN. — Conférence. — C'est devant un grand nombre d'auditeurs que nos camarades Ch. Rosselet et P. Kueffer, de Bienne, nous ont exposé jeudi soir les problèmes actuels de la politique fédérale (tarifs douaniers, motion Abt, loi Haerberlin). On a pu constater par plusieurs applaudissements combien nos deux camarades sont compétents en cette question. Les assistants ont également compris combien il est urgent de se grouper et de se serrer les coudes pour ne pas se laisser arracher les améliorations obtenues avec nombre d'années de lutte. Aussi chacun fera bien de se souvenir qu'il ne tient qu'à nous de défendre nos droits par la coalition.

MALLERAY. — Et les chômeurs. — Plusieurs journaux ont rapporté que la majorité du Conseil national avait décidé d'accorder aux chômeurs des allocations dites « d'hiver ».

L'hiver est là! Depuis hier, une couche de neige de dix centimètres environ recouvre le sol; la bise souffle et chasse de fortes bourrasques de neige. Aussi l'on pouvait remarquer jeudi une dizaine de chômeurs, sur la route cantonale, peler la neige qui atteignait par place 1 mètre de hauteur. Mais, malgré cela, les allocations promises n'arrivent pas!! Peut-être sera-ce pour le printemps prochain? Alors que chaque chômeur en aurait grand besoin maintenant, soit pour acheter des pommes de terre, des légumes, souliers, ou des habits pour ses mioches, etc. J'ose espérer que le Conseil communal et la Commission de chômage voudront bien s'occuper sérieusement de la chose.

Joseph.

ST-IMIER. — Au Cinéma Pathé. — Du samedi 12 au lundi 14 novembre 1921, la nouvelle direction de cet établissement présente un programme de grand gala. Kraus, l'inoubliable créateur des « Misérables » dans le succès le plus retentissant de l'année, « Quatre-Vingt-Treize, merveilleux film en 8 actes, d'après l'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo. Dans les dernières actualités, le formidable incendie des Grands Magasins du Printemps à Paris et le cortège des vendanges à Neuchâtel, le dimanche 2 octobre 1921. En résumé magnifique programme.

— Concert au Cercle ouvrier. — Nous rappelons le concert que donnera la chorale ouvrière l'Espérance dimanche soir, à 8 heures, au Cercle ouvrier. Nous ne doutons pas que la salle sera comble pour applaudir nos choraliens qui ont travaillé avec ardeur à l'élaboration d'un programme tout nouveau. Donc que chacun réserve sa soirée de dimanche.

G. C.

— Cours d'espéranto. — Afin de vulgariser cette langue encore trop méconnue, un groupe d'Espérantistes de St-Imier organise pour cet hiver, un cours en 20 leçons, qui commencera le 19 novembre prochain. Tous ceux que la question d'une langue auxiliaire internationale et pratique intéresse, voudront profiter de l'occasion qui se présente à eux d'apprendre cette langue. Une modeste finance d'inscription de fr. 3 sera perçue. (Voir aux annonces). Esperantisto.

— Conseil municipal. — Séance du 8 novembre 1921. Présidence, M. J. Bøgli, adjoint-maire. Présents: MM. Burtscher, Montandon et Meyrat. Excusés: MM. Chappuis, Moeschler et Guyot.

M. Bøgli fait rapport sur la séance du Conseil général du 3 courant. Le crédit de fr. 30,000 pour l'école d'horlogerie a été ratifié, de même que le projet de prolongation de la route du Mont-Soleil à La Chaux-d'Abel. Le coût de cette deuxième section est évalué à fr. 150,000 et la part de la commune est évaluée à fr. 45,000. Un crédit de cette importance est recommandé à la prochaine assemblée de commune.

Chômage: Situation à ce jour: 1225 personnes au chômage total, 190 au chômage partiel.

Au chantier de la route Mont-Soleil, 123 personnes, à celui de la rue de l'Envers 10 personnes. Avances de la Commune, fr. 595,331. Restitutions de la Confédération et du canton, fr. 362,000.

Ensuite de la proposition de la Commission de chômage, le Conseil nomme Mlles Ida Winiger et Rose Hirter pour la préparation du travail et la direction des ouvriers.

Le Conseil, examinant la situation financière de la commune, approuve les propositions qui lui sont faites au sujet de ses besoins de fonds par la Commission des finances, proposition tendant à l'augmentation des crédits en banque. Cette question sera soumise au Conseil général pour être transmise à la votation de l'assemblée de commune.

Comme des plaintes sont parvenues au sujet de la conduite de certains chômeurs les jours de paye, le Conseil autorise la Commission de chômage à prendre les mesures qu'elle jugera utiles pour remédier à cet état de choses.

La convention passée le 1er novembre 1921 avec M. A. Köchli, comme importateur de bétail étranger, est approuvée.

Le Conseil examine la question de l'établissement d'une place des sports, présentée par la société d'éducation physique St-Imier-Sports et il décide de transmettre la demande faite, avec son préavis, au Conseil général, qui prendra une décision. Ce travail pourra être exécuté par des chômeurs.

— Dons. — La Commission spéciale de secours aux chômeurs a reçu avec reconnaissance, dans le courant d'octobre 1921, des fonctionnaires postaux et télégraphes, Ecole d'horlogerie et de mécanique fr. 183, des ateliers de la fabrique Moeri, le 3 septembre fr. 191,50 et le 3 octobre, 121 francs 63, plus un deuxième versement de 153 francs. La Municipalité a remis, pour amendes, fr. 15. La Commission exprime ses meilleurs remerciements aux généreux donateurs.

CANTON DE NEUCHÂTEL

PESEUX. — Ne désespérons pas. — Mercredi soir, à l'occasion de la première séance d'études sociales, 25 camarades étaient groupés autour d'une série de tables pour écouter la causerie du camarade Pierre Reymond, professeur, sur l'impôt progressif. Au premier coup d'œil, et à la manière dont nous nous étions installés, on pouvait croire tout d'abord qu'il s'agissait plutôt d'un banquet avec, comme major de table, le camarade Reymond. A défaut d'un repas succulent, notre major de table nous servit, en un exposé très clair et très complet, toute la question des impôts, indirects, directs, leur origine, et en particulier pourquoi la classe ouvrière demandait partout l'introduction de l'impôt progressif. Comme nous l'avions annoncé, chaque camarade pouvait ensuite demander la parole pour obtenir des éclaircissements; mais, la question de l'impôt progressif fut si bien présentée par le camarade Pierre Reymond que tous les assistants avaient compris, et il était difficile de demander des explications, car l'orateur n'avait rien oublié. Toutefois, quelques travailleurs demandèrent la parole au sujet de l'émigration des fortunes et du secret des banques.

La première séance a été assez bien fréquentée, mais il faut que la prochaine fois, soit dans quinze jours, nous soyons non pas 25, mais 50 personnes. Nous répétons que tout le monde peut assister à ces séances d'études sociales, non pas seulement les socialistes, mais aussi les libéraux, radicaux, etc.

Le début est réjouissant, encourageons-nous, faisons une propagande intense pour amener nos amis et pour les décider, dites-leur bien que c'est en famille que nous discutons.

Merci au camarade Pierre Reymond qui a bien voulu se charger de la première causerie.

Charlot.

M. Gedy...

...remplit deux colonnes de « Neuchâtelois » pour me répondre par un article qui, comme tout sermon bien ordonné, est rédigé en trois points.

Il dit vouloir éclairer sa prose par l'étincelle jaillie le 16 mai; c'est assurément doux et gentil, mais surtout nécessaire.

Il est regrettable, très regrettable même, que M. Gedy tienne à rester dans l'ombre, car l'amoureux de l'étincelle mériterait d'être connu de ses lecteurs. Je le regrette d'autant plus que je n'ai jamais répondu à un personnage qui se cache derrière un pseudonyme, et que cette fois, malgré tout le plaisir que j'aurais à entretenir les lecteurs de la « Sentinelle » des drôleries de M. Gedy qui n'a rien dit, si ce n'est quelques sottises qui détonnent dans un journal aussi bien fait que le « Neuchâtelois », je ne peux pas répondre.

Donc, ce n'est qu'au revoir, M. Gedy, si toutefois vous vous décidez à vous faire connaître.

Ph.-H. B.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Assurance au décès du Cercle ouvrier. — Séance dimanche 13 novembre, à 10 heures du matin, au Cercle.

— La Persévérante. — Rendez-vous ce soir, à 19 heures et demie, au Cercle, pour conférence E. Poisson, à la Croix-Bleue.

FONTAINES. — Assemblée du Parti, le lundi 14 novembre courant, à 20 heures, au Collège. Ordre du jour: Réorganisation de la section, travail d'hiver. Se munir du carnet. Le Comité.

RENAN. — Parti socialiste. — Assemblée générale extraordinaire, samedi 12 courant, à 8 h., au Cercle ouvrier. Ordre du jour très important: Elections municipales. La présence de tous les camarades est donc indispensable, que chacun fasse son devoir. Le Comité.

BEVILARD. — Parti socialiste. — Assemblée lundi 14 courant, à 8 h. du soir, au collège. Important.

ST-IMIER. — Parti socialiste. — Séance lundi soir, à 20 heures, au Cercle. Important.

RECONVILIER. — Assemblée du Parti. — Dimanche 13 courant, à 10 heures du matin, au Collège. Vu l'importance de l'assemblée, tous les membres sont priés d'y assister. Aucune excuse n'est valable. Le président.

Le secret du Toblerone réside dans la minutieuse sélection des cacao, du véritable lait suisse des Alpes, du miel et des amandes douces employés pour sa fabrication, ainsi que dans sa préparation brevetée, inapplicable à la fabrication des imitations et partant, inférieures. Prix par étui, 80 ct. O. F. 519 B. 1817

DEMANDEZ PARTOUT: OF614V 1879

« LUY » COCKTAIL

premier apéritif à base de vins fins du Valais

DISTILLERIE VALAISANNE S. A., SION

Agent dépositaire pour la contrée: L. DROZ, Vins, rue des Régionaux, La Chaux-de-Fonds

SAVON SUNLIGHT

Voilà mon savon depuis qu'il existe. Je l'emploie pour tout: le linge blanc, les couleurs, ainsi que pour tout nettoyage exigeant un savon pur.

Faites de même!

Vous en retirerez un avantage durable et allégerez votre travail.

SAVONNERIE SUNLIGHT, OLTEN.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE 2 TABLETS FR 180 TOUTES PHARMACIES

La fatigue et l'épuisement disparaissent peu à peu, mais sûrement, avec l'usage régulier de l'Ovomaltine 1406

En boîtes de fr. 3.- et 5.50 En vente partout

Dr A. WANDER Ovomaltine S. A., BERNE

Vermouth NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANDISE GENEVE

„A la Havane“ Cigares Cigarettes Tabacs Edwin Muller

Ecrémage de lait

Pour faire suite à l'annonce parue sur les journaux locaux, relatant une condamnation pour écrémage de lait, le soussigné Albert CHALLANDES confirme ce qu'il a opposé à l'audience, c'est-à-dire qu'il est victime d'inconnus et que jamais il ne s'est livré à des actes répréhensibles.

1950 ALBERT CHALLANDES 19, Grandes-Crosettes, 19

SCALA ET PALACE

Dimanche à 15 h.: **Grandes Matinées populaires**

Deux personnes ne paient qu'une place

Il sera délivré gratuitement avec chaque billet une jolie photo de „Douglas“ dans les deux établissements.

1973

1972

Restaurant SANTSCHI

Crosettes

Dimanche 13 novembre

Soirée Familiale

1970 Se recommander.

Au Gagne-Petit Elie Meyer

Place Neuve, 6

Lainage, Corsets, Lingerie, Tabliers, Lingerie, Meubles soignés. 8684



Bonne, bon marché et nourrissante

doit être une boisson populaire. Des milliers boivent journallement le véritable Cacao-Tobler — en paquets plombés — parce qu'il possède toutes les qualités sus mentionnées et est de ce fait la boisson populaire par excellence.

Prix par paquet :

100 gr. : fr. 0.40

200 gr. : fr. 0.80

400 gr. : fr. 1.60

1 kg. : fr. 4.—

1947



A l'Apollo

Gare & Le Locle
1882

Samedi et dimanche
Soirée de Gala

Le clou de la saison

La Maîtresse du Monde

Dimanche : Matinée à 3 h.

Réservées 1.60. I^{er} 1.40. II^{es} 1.20. III^{es} —.80

Cercle Ouvrier

Le Locle

Par suite de circonstances spéciales, le Cercle sera fermé samedi 12 novembre jusqu'à 5 heures du soir.

1929

Le Comité.

Chapellerie ANGST G. GOSTELI Le Locle

Successeur

FOURRURES

Voir nos Étalages

Voir nos Étalages

Voir nos Étalages

1938

Neuchâtel

Pendant le mois de Novembre

Vente de Coupons Lingerie

Occasions en Lingerie confectionnée pour dames et enfants

Chemises de nuit pour messieurs

COUVERTURES DE LAINE 1791

Wirthlin & C^{ie}

6, Place des Halles — Téléphone 5.83

Neuchâtel

Université Populaire de Neuchâtel

Les cours commenceront la seconde semaine de janvier. Le programme paraîtra à la fin de novembre. 1946

Marque déposée :



Nous devons rappeler au public qu'il n'y a aucun produit remplaçant le Lysoform et que nous fabriquons : Le Lysoform médicamenteux antiseptique et désinfectant pour la médecine humaine ; Le Lysoform brut, désinfectant et microbicide pour la désinfection et la médecine vétérinaire. — Dans toutes les pharmacies. 9116

Gros : Société Suisse d'Antisepsie Lysoform, Lausanne

+ DAMES +

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 649

Thé des Indes

Importation directe 1745

Vente en gros et détail

Dépôt : M^{lle} A. JUNOD
Le Locle J.-J. Huguenin, 7

N'oubliez pas les petits oiseaux

Enchères publiques

L'Office soussigné vendra aux enchères publiques le **lundi 14 novembre 1921**, dès 14 heures, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz, les marchandises dépendant de la masse en faillite de la Ruche, dont détail suit :
Lainages, épices, lessive, rubans, lacets, café, etc.
La vente se fera conformément à la L. P. et au comptant. 1955

OFFICE DES FAILLITES :
Le Préposé,
P 30083 C ROSSET, subst.

Bonne occasion !

Grand choix 1136

ARTICLES D'HIVER

Cagnons, Souliers velours pour dames, messieurs et enfants
Souliers de travail ferrés, 16 et 17 francs
Beau choix de souliers de sport
Prix sans concurrence

AFFENTRANGER, Chaussures, Puits 15

La Pendulerie Zenith est la plus soignée. - Régulateurs, Pendulettes et Réveils. - Exclusivité de vente. Mais. SAGNE-JUILLARD, Huguénin-Sagne, succ. 7655

Attention !

Je vends à des prix sans concurrence

Complets, Manteaux pour messieurs et jeunes gens

Robes, Manteaux et Jaquettes de laine pour dames et jeunes filles

Trousseaux pour fiancées 933
Bonne qualité et à tous prix

Willy Chatelain

Côte 12
La Chaux-de-Fonds

Vu la crise actuelle, les paiements à 3 mois sont acceptés.

Pâtés froids

EXTRA 1010

Pâtisserie KLÄUI

Rue Neuve 7 Tél. 2.32

Fiancés évitent tout gaspillage d'argent, en prenant leurs

Meubles directement à la bonne source, chez

Skrabal Frères

Ebénisterie et Tapisserie soignées et garanties

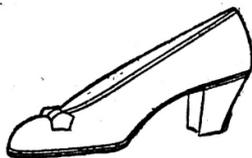
Peseux (Neuchâtel)

Rue de la Gare 2 et
Rue de Neuchâtel 6

Téléphone 14 — Prix sans concurrence 8161

A. BARDONE, CHAUSSURES, LE LOCLE

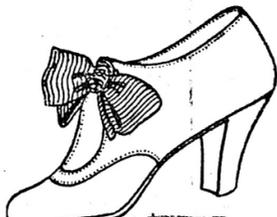
Prière de conserver cette annonce, elle ne paraîtra plus



Décolletés velours, marque Bally, pour dames, N^{os} 35 au 41, avec 5 % d'escompte, fr. 12.80



Deux brides, velours, marque Bally, pour dames, N^{os} 35 au 41, avec 5 % d'escompte, fr. 16.30



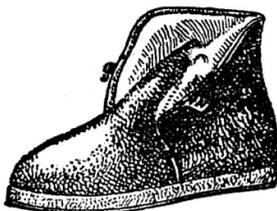
Lamballe velours, pour dames, N^{os} 36 au 42, avec 5 % d'escompte, fr. 16.-



Bottines à boutons, velours, bouts vernis, marque Bally, pour dames, net, fr. 23.-



Bottines Derby, velours, bouts vernis, marque Bally, pour dames, N^{os} 36 au 42, net, fr. 28.80



Feutres gris, une boucle, semelle feutre et cuir, petit talon, pour messieurs, avec 5 % d'escompte, fr. 10.80
Article plus chaud, en gris, semelle cousue, net, fr. 12.50



Feutres gris, deux boucles, semelles feutre et cuir, bouts cuir, petit talon, marque Bally, pr dames, av. 5 % esc. 10.80



Feutres gris, à lacets, semelle feutre et cuir, bouts cuir, petit talon
Enfants N^{os} 22-26, fr. 5.80 Dames N^{os} 36-42, fr. 8.70
avec 5 % d'escompte



Babouches lisière
N^{os} 24 au 29 fr. 4.- N^{os} 30 au 35 fr. 5.-
N^{os} 36 au 42 fr. 6.- N^{os} 43 au 47 fr. 7.-
avec 5 % d'escompte



Sabots doublés, sur deux formes, sans couture derrière, av. 5 % d'esc.
N^{os} 27 au 30 fr. 3.50 N^{os} 31 au 36 fr. 4.60
N^{os} 37 au 42, pour dames, fr. 5.80 1945

N'envoie au dehors que contre remboursement. - Pour les articles : feutres, velours, montants et babouches lisière demandez un numéro plus grand

30 du 11 et 1 du 12

Que signifient ces chiffres cabalistiques ? Ce sont les dates de la vente en faveur de notre journal. Nous voudrions les graver dans votre mémoire, lectrices et lecteurs de la « Page du Samedi ». Trois semaines à peine et nous y sommes. Le comité de la vente a des appréhensions, quelques-unes de ces dames voient tout en noir, d'autres tout en rose, suivant leur situation matérielle. Les optimistes l'emportent toujours heureusement. Les objets rentrent nombreux ; les dons petits et grands commencent à venir, car nous n'avons pas osé, en période de chômage, aller frapper aux portes pour la collecte habituelle.

Lectrices, vous ne regretterez pas une visite aux comptoirs de notre vente. Un appel est adressé spécialement aux jeunes mamans. Elles trouveront de ravissants objets en laine pour leurs petits : brassières, chaussons, robottes, pantalons, bonnets, bavettes, etc. Des modèles nouveaux avec broderie. Les prix sont inférieurs à ceux pratiqués par les magasins.

Pour les personnes qui veulent faire un cadeau, réservez votre achat à la vente de la « Senti ». Pour les plus grands il y aura de la lingerie, des tabliers, des chaussettes, des camisoles, des chandails, etc. Trois gentilles demoiselles ont eu l'heureuse idée de fabriquer de jolies balles de laine et des animaux en étoffe pour les petits ; ainsi, notre banc de jouets aura un aspect nouveau. Si les chrysanthèmes n'ont pas reçu les caresses du gel, nous espérons vous en offrir quelques-uns. Lectrices, par votre présence à la vente vous encouragerez vos compagnes qui travaillent avec amour toute l'année pour procurer quelque argent au journal. Aussi, il faut l'avouer, pour le plaisir de se trouver ensemble et d'avoir une petite fête de deux jours.

Nous devons remercier d'avance toutes celles, jeunes et âgées, qui apportent leur tribut à l'organisation de la vente. Les mercredis de comité, nous nous sommes souvent dit que les femmes qui mettaient tant de beauté, d'art même dans la confection des objets pour la vente, devaient être attachées à leur journal et comprenaient toute la valeur de la presse socialiste.

Les femmes doivent beaucoup à la « Sentinelle ». Dans notre région, elle est la première qui ait dans ses colonnes réservé une place à des articles intéressants les éternelles mineures que nous sommes encore. Reconnaissons ses nobles efforts et aidons-là à vivre en achetant ce que nous pourrions à la vente du 30 novembre et du 1^{er} décembre, au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds.

Elle.

Chronique de la Mode

Pour les manteaux, la mante ou cape semble de plus en plus en faveur. La vraie mante n'a pas de manches mais aujourd'hui on lui en ajoute quelquefois de très courtes quoique larges.

Ce vêtement est chaud, et de grande allure, mais il rend les mouvements généralement moins aisés que le manteau. Il donne de l'ampleur à la carrure tandis que vers le bas il amincit la silhouette en l'enveloppant d'un mouvement très gracieux. On peut la décomposer en un grand empiècement qui descend jusqu'à mi-bras et autour duquel on fronce un lé en droit fil. Cet empiècement se continue quelquefois sur le devant jusqu'au bas du vêtement et sur une largeur de 15 à 17 centimètres de chaque côté. Le lé qui est froncé autour de l'empiècement vient s'adapter sous ces deux pièces par une ou plusieurs piqûres.

La fourrure apparaît plus que jamais sur les robes, et, il faut l'avouer, elle leur donne une élégance sans présomptions que rien n'égale. Il existe de très jolies imitations, pas trop cher, que l'on peut se permettre pour une robe « habillée ».

En teinte rouille bordée de brun foncé, ou marine bordée de gris, ou en gris clair avec garniture gris foncé, voilà des combinaisons qui sont très seyantes. Une ceinture en tissu de la robe, garnie de paillettes ou d'acier, rehausse le cachet de la robe.

Chiffon.

Les vacances des ménagères

P. Desvoignes a raconté que des familles tocloises vont le dimanche manger à la Cuisine populaire des Coopératives Reunies « parce que c'est meilleur marché » que de cuisiner chez soi. Tant mieux si le ménage modeste y trouve avantage. Il y a cependant une autre considération à faire valoir pour user de cette facilité, même si le dîner du dimanche pris au dehors était un peu plus coûteux que de manger à la maison.

Ce sont les congés bien dus à la ménagère.

Tandis que le père de famille a son dimanche libre, souvent aussi le samedi après midi, la mère trime toute la semaine, du point du jour au moment où elle se couche, et du lundi matin au dimanche soir. Rares sont les heures de repos qu'elle peut ici et là arracher à ce travail perpétuel et exténuant. C'est pire si elle exerce une profession. Le dimanche même l'on exige d'elle un repas meilleur et plus compliqué. N'a-t-elle pas droit, elle aussi, à sa journée libre ?

Tout camarade qui a le respect de sa compagne, qu'un sentiment de justice anime non seulement à l'égard du genre humain en général, mais aussi de ceux qui lui tiennent de près, cherchera autant que possible, à assurer le repos de la ménagère. Il profitera, le dimanche par exemple, des occasions de manger relativement à bon marché dehors.

Et la femme saura, elle aussi, obtenir gentiment ce qui, au fond, est son dû.

H. P.

Conte du Samedi

EMULATION

I

Le patron des « Cent Mille Gants pour Dames » décida, le mois dernier, d'adjoindre deux vendeurs à ses dix-huit vendeuses.

Un certain Jules Sabouret et moi, nous fûmes agréés.

Immédiatement, M. Jules réussit à conquérir l'estime de toutes ces demoiselles.

Une semaine après notre entrée dans la boutique de la rue Saint-Martin, on n'entendait plus, du matin au soir, que des exclamations de ce genre :

— Ah ! ce M. Jules, en voilà un qui est rigolo !

— Ah ! ce M. Jules, quel type impayable.

— Ah ! ce M. Jules, il n'a pas son pareil pour mystifier le monde !

II

Vendredi, après mon déjeuner, je traversais la place de la République pour regagner le magasin.

En passant devant la baraque d'un vieillard qui vendait des friandises, j'eus envie d'un sucre d'orge. Dans la boîte en fer-blanc, posée sur le comptoir, j'en choisis un. Je le portai à mes lèvres.

Je venais de tendre cinq sous au marchand. J'allais m'éloigner... A quelle sottise inspiration obéis-je, subitement ? A force d'entendre vanter les exploits de M. Jules, éprouvais-je, moi aussi, l'envie d'être un « type rigolo », un « type impayable » ?... Je replaçai dans la boîte le sucre d'orge que j'avais commencé à sucer. Je murmurai : « Vraiment, celui-là n'est pas à mon goût ! » J'en pris un autre.

Je m'attendais à ce que le marchand se fâchât.

Avec un sourire aimable, il me dit :

— Au revoir, monsieur. A la prochaine fois.

Dans le courant de l'après-midi, je contai cet incident au magasin. Mon récit obtint un très vif succès.

— Ha ! ha ! ha !... c'est... ha ! ha ! ha !... c'est follement rigolo !... crièrent ensemble toutes ces demoiselles. C'est impayable !... Pour une bonne farce, c'est une bonne farce !... M. Jules, lui-même, n'en fit pas de plus réussies !...

J'éprouvais quelque fierté. Sur un ton dédaigneux, M. Jules, visiblement agacé, déclara :

— Je ne trouve pas cela drôle, moi !... Ce vieux bonhomme regardait sans doute ailleurs. Sûrement, il n'aurait même pas vu votre geste !

III

Le lendemain, M. Jules et moi, nous déjeunâmes, par hasard, ensemble.

En traversant la place de la République, vers une heure, nous passâmes à proximité de mon marchand de sucres d'orge.

— J'ai envie de manger un sucre d'orge, déclarai-je à M. Jules. Voulez-vous être tout à fait aimable ? Accompagnez-moi jusqu'à cette baraque, je vous prie.

J'étais anxieux. Le marchand allait-il me permettre de recommencer mon manège de la veille ? Allait-il me fournir la possibilité de confondre mon détracteur ?

Mes appréhensions ne tardèrent pas à se dissiper.

Sans oser formuler la moindre protestation, le vieillard me laissa, successivement, goûter un sucre d'orge au citron et un autre à la framboise. Sans s'enhardir jusqu'à émettre la plus timide observation, il accepta l'unique pièce que je lui tendis, lorsque j'eus définitivement arrêté mon choix sur un troisième sucre d'orge, un vert, à l'absinthe. Il se crut même obligé de murmurer :

— Au revoir, monsieur. A la prochaine fois.

Dès mon retour au magasin, je m'empressai de narrer mon nouvel exploit.

Lorsque les rires approbateurs de ces demoiselles se furent apaisés, j'eus la satisfaction de pouvoir conclure :

— Et, aujourd'hui, aucun doute ne saurait subsister : le marchand m'a vu. Il me regardait... Interrogez plutôt M. Jules.

M. Jules était vert de colère, plus vert que mon sucre d'orge. Avec mauvaise foi, il insinua :

— Oui, oui, ce pauvre homme vous regardait ! C'est entendu !... Mais vous avez négligé d'examiner ses yeux avec un soin suffisant. Il vous regardait, comme regardent toujours les aveugles. Il vous regardait sans voir !

IV

Le dimanche, on ferme le magasin avant le déjeuner.

Hier, à midi, lorsque les volets furent mis, je proposai :

— Voulez-vous, mesdemoiselles, que je vous emmène jusqu'à la baraque de mon marchand de sucres d'orge ? Vous pourriez vous rendre compte si, comme le prétend M. Jules, il est atteint de cécité.

Mon offre fut acceptée avec enthousiasme.

Un quart d'heure après, ces demoiselles, M. Jules et moi, nous stopions devant la baraque de la place de la République.

J'avais déjà étendu le bras vers la boîte en fer blanc, je m'étais emparé d'un premier sucre d'orge, et je l'avais sucé ostensiblement. Je me disposais à le remettre à sa place, à en goûter un, deux, trois, cinq, dix autres. A mon vif étonnement, le marchand prévint mon mouvement. D'un geste brusque, il couronna la boîte avec son couvercle.

— Non, monsieur, non ! s'écria-t-il. Vous l'avez choisi ! Gardez-le !...

Mon visage trahit, sans doute, une sincère stupefaction. Il expliqua :

— Oui ! j'ai dit : « Gardez-le ! » Je ne vous permettrai point d'en sucer un autre. En général, vous venez à une heure. Aujourd'hui, il est à peine midi un quart. J'ai l'habitude de les sucer, moi-

même, comme dessert. Et je n'ai pas encore déjeuné !...

Je demeurai stupide.

Sur un ton radouci, il ajouta :

— Mais je serais désolé de perdre un client, et si cela peut vous être agréable, repassez donc un peu plus tard, à votre heure habituelle.

Max et Alex FISCHER.

Le carnet de la ménagère

Omelette aux pommes de terre

Si vous avez un reste de purée aux pommes de terre, pas assez pour faire de la soupe, préparez une omelette comme suit :

Dans un saladier mettez vos pommes de terre, deux œufs, de la farine, du lait, sel, poivre, muscade, une pointe de couteau de bicarbonate de soude et mélangez le tout jusqu'à ce que la pâte se détache de la cuiller, puis faire frire comme les omelettes habituelles. Très bon ; déjà expérimenté.

Petites recettes pratiques

Destruction des souris et des rats

Le bulbe desséché et réduit en poudre de scille maritime que l'on trouve chez tous les droguistes, mélangé de sucre et incorporé à de la graisse ou du pain, est un appât très meurtrier pour les rats et les souris. Les rongeurs en sont très friands. L'odeur de la menthe sauvage est insupportable aux rats et il suffit de suspendre quelques branches de cette plante dans un grenier pour le débarrasser de l'invasion.

Les rats se font prendre aisément dans tous les pièges amorcés avec de la graine de tournesol, avec du lard grillé à la chandelle ou avec des morceaux de pommes reinettes trempés dans l'eau-de-vie pendant 5 ou 6 heures.

Cataplasme sinapisme vite fait

Prenez un carré d'ouate hydrophile de la grandeur dont vous désirez le cataplasme.

Trempez-le dans l'eau chaude, pressez-le pour en faire sortir le plus d'eau possible ; laissez refroidir un moment et saupoudrez de farine de moultarde, recouvrez d'une mousseline claire, dite à cataplasme ; posez à l'endroit voulu.

Reste longtemps chaud, entretient une douce humidité comme la farine de lin, sans donner l'ennui d'une incommode préparation.

Si on place l'ouate mouillée sur un carton pour la confection du cataplasme, la pose en sera facilitée.

Les vertus des plantes

LA VANILLE

La vanille est un arbrisseau de la famille des orchidées qui croît spontanément en Guyane, en Colombie, aux Antilles, au Mexique, aux Indes. Cet arbrisseau sarmenteux s'accroche au tronc des arbres et grimpe après eux jusqu'à de grandes hauteurs. Son fruit, une capsule lisse, allongée, noirâtre, que l'on appelle improprement gousse, contient de nombreuses graines noires qui dégagent une odeur suave. On cultive la vanille dans les serres chaudes de Belgique et de France, et l'on en obtient des fruits.

Les capsules de vanille sont recueillies avant leur complète maturité, séchées à l'ombre, enduites d'une couche d'huile de ricin ou de coco pour en éloigner les insectes et conserver leur souplesse ; réunies en bottes et expédiées en Europe dans des boîtes de fer blanc. On distingue plusieurs espèces de vanille : la plus appréciée est la vanille légitime ou loc, qui se couvre de petits cristaux de vanilline lorsqu'on la garde dans un lieu sec et clos ; on dit alors qu'elle est givrée.

La vanille était considérée par les anciens comme capable de faire naître la gaieté ; on l'employait pour la guérison des maux de tête nerveux, comme antispasmodique dans les fièvres nerveuses, les palpitations, les crispations, les hoquets, les étouffements, les vapeurs.

On l'emploie surtout en teinture, en potions, en esprit, en tablettes.

On s'en sert surtout comme aromate, pour parfumer de son odeur exquise les liqueurs, le chocolat, les crèmes.

Ajoutons que l'on extrait le parfum synthétique de la vanille, de l'avoine et du chiendent.

Serge d'Avril.

PENSÉES

Il viendra sans doute un temps où tous les peuples de l'Europe sentiront qu'il faut régler les points d'intérêt général avant de descendre aux intérêts nationaux ; alors les maux commencent à devenir moindres, les troubles à s'apaiser, les guerres à s'éteindre ; c'est là que nous tendons sans cesse ; c'est là que le cours de l'esprit humain nous emporte !

Mais lequel est le plus digne de la prudence de l'homme : ou de s'y trainer ou d'y courir ?

L'imagination des poètes a placé l'âge d'or au berceau de l'espèce humaine, parmi l'ignorance et la grossièreté des premiers temps. C'est bien plutôt l'âge de fer qu'il fallait y placer : l'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous ; il est au-devant ; il est dans la perfection de l'ordre social.

Nos pères ne l'ont pas vu ; nos enfants y arriveront un jour ; c'est à nous de leur frayer la route.

Henri de Saint-Simon (1814).

LECTRICES !

Achetez l'Almanach socialiste, il est en vente partout.

Notre Feuilleton

La Jeunesse d'une Ouvrière

par Madame Adelheid POPP

(Suite)

C'était un hiver froid et rigoureux, le vent et la neige pénétraient librement dans notre chambre. Quand nous ouvrons la porte le matin, il fallait d'abord, pour pouvoir sortir, briser la glace qui s'y était attachée, car l'entrée de la pièce donnait directement sur la cour par une simple porte vitrée. Ma mère quittait la maison dès cinq heures et demie, car elle commençait son travail à six heures ; je partais une heure après elle pour mes recherches. « Du travail, s'il vous plaît », c'était toujours le même refrain. J'étais presque toute la journée dans la rue. Faire du feu à la maison eût été un luxe, de sorte que pour me réchauffer, j'étais dans les rues, dans les églises et au cimetière. J'emportais un morceau de pain et quelques sous pour acheter mon dîner. J'avais bien de la peine à refouler mes larmes lorsqu'après un nouveau refus, je quittais la pièce chauffée où j'étais entrée un instant, pour me retrouver dans les rues glacées.

J'aurais volontiers accompli n'importe quel travail, uniquement pour ne pas geler ainsi. La neige transperçait mes vêtements et mes membres devenaient raides pendant ces courses de plusieurs heures. Ma mère était de plus en plus fâchée ; mon frère avait trouvé de l'ouvrage grâce à la neige fraîchement tombée, mais cela lui rapportait un salaire si minime, qu'il suffisait à peine à le nourrir. J'étais donc la seule innocupée.

Dans les confiseries, où, à l'époque de Noël, on devait, me semblait-il, avoir besoin de beaucoup d'aide, je n'obtiens rien. Je suis aujourd'hui que les préparatifs de Noël se font presque tous plusieurs semaines à l'avance et que les ouvrières travaillent alors jour et nuit et sont ensuite congédiées sans égards, juste avant les fêtes. Je n'avais encore aucune notion du mécanisme de la production.

Avec quelle piété et quelle foi je priais à l'église pour obtenir du travail ! Je m'adressais aux saints les plus fameux, j'allais d'un autel à l'autre, je m'agenouillais sur les dalles froides, et j'invoquais la « Vierge Marie », « La Mère de Dieu », « La Reine du Ciel » et un grand nombre d'autres saints, dont on vantait d'une manière particulière la miséricorde et la puissance. Je continuais à avoir de l'espoir, et je me décidai à mettre les quelques centimes destinés à mon dîner dans le tronç du « Saint-Père ».

Ce même jour, je trouvai dans la rue une bourse contenant douze gulden (c'est-à-dire vingt-cinq francs). Je ne me tenais pas de joie, et je remerciai tous les saints de cette grâce. L'idée qu'un pauvre diable était peut-être réduit au désespoir par la perte de cette bourse ne me traversa pas l'esprit. Vingt-cinq francs représentaient à mes yeux une somme si importante que je ne pouvais croire que c'était un pauvre qui eût pu la perdre. Et quant à remettre les objets trouvés à la police, j'ignorais que ce fût un devoir. Je ne voyais dans cette bourse trouvée sur le bord du chemin que l'intervention des saints, dispensateurs de grâces. Ce soir-là, je sautai avec joie au cou de ma mère ; dans mon allégresse, je ne trouvais pas de mots, et ne pouvais que balbutier : « Vingt-cinq francs, vingt-cinq francs ! »

La joie fut grande au logis et pour la compléter, je reçus une convocation à me rendre le lendemain dans une fabrique de papier de verre où j'avais demandé du travail quelques jours auparavant, et où on avait pris mon offre en considération.

CHAPITRE V

Le nouveau local où j'étais appelée à travailler était situé au troisième étage d'une maison occupée par de nombreuses entreprises industrielles. Je ne connaissais pas encore la vie de fabrique et je ne m'étais encore jamais sentie si mal à l'aise. Tout me déplaçait : cette colle, cette saleté, la poussière de verre si désagréable, la quantité d'êtres humains, la grossièreté du ton, la manière dont se conduisaient les jeunes filles et même les femmes mariées.

C'était la femme du patron qui dirigeait en réalité la fabrique ; elle tenait les mêmes propos que les ouvrières. C'était une belle femme, mais elle ne buvait que de l'eau-de-vie, elle prisait et elle échangeait avec les ouvriers des plaisanteries grossières et inconvenantes. Quand le patron, qui était le plus souvent malade, se montrait par hasard, cela amenait toujours une violente scène.

Lui, m'inspirait de la sympathie, il me paraissait bon et noble, et d'après la conduite et le caractère de sa femme, je le soupçonnais d'être malheureux. Sur son ordre, j'obtins un autre travail beaucoup plus agréable ; jusqu'à présent mon travail avait consisté à suspendre le papier enduit de colle et parsemé de verre à des cordes tendues dans la salle à une assez grande hauteur. Cela me fatiguait beaucoup, et le patron avait dû s'apercevoir que cette besogne n'était pas faite pour moi, car il décida que désormais je compterais les feuilles de papier destinées à être travaillées. C'était beaucoup plus propre et me convenait mieux. Il est vrai que quand il n'y avait rien à compiler, j'étais obligée de me livrer de nouveau aux autres travaux.

La fabrique était assez loin de chez nous, de sorte que je n'avais pas le temps de rentrer pour dîner. Je restais donc dans l'atelier avec les autres ouvrières ; nous allions nous chercher de la soupe ou du légume au restaurant, et dans l'après-midi nous prenions du café.

Je m'asseyais toujours à l'écart et disais. Ma lecture d'alors était ; « Le Brigand et son enfant » ; il y en avait cent livraisons. Les conversations de mes compagnes me mettaient mal à l'aise, ce qui les faisait rire et se moquer de mon innocence.

(A suivre).

Salle de la Croix-Bleue

Samedi soir 12 Novembre, à 20 heures

Grande Conférence publique

sous les auspices des 1886

COOPÉRATIVES RÉUNIES

avec le précieux concours de la Musique ouvrière „La Persévérante“ et de la Chorale „L'Avenir“

Le mouvement coopératif en France et dans le monde

par Ernest POISSON

Secrétaire général de la Fédération nationale des Coopératives de consommation de France
Vice-président de l'Alliance coopérative internationale
Auteur du livre récent «La République Coopérative»

Nous invitons chaleureusement la population — les dames en particulier — à venir écouter l'éloquent conférencier français. Celui-ci répondra très volontiers aux questions ou objections qui seront formulées par ses auditeurs.

AU LOCLE

La conférence sera donnée au Temple communal, le lundi soir 14 novembre, à 20 heures, avec le charmant concours de la Chorale «L'Espérance ouvrière» et de «La Sociale».

Le Comité des Coopératives Réunies.

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138

Same di à 8 h. Dimanche à 3 h.
Spectacles de Grand Gala

Gaumont-Journal

Actualités

Le film qui, actuellement, passionne tout le public de Paris :

L'Orpheline

Le dernier chef-d'œuvre de LOUIS FEUILLADE
Grand roman populaire en 12 épisodes
interprété par la troupe des «Gaminés de Paris»
GINETTE dans le rôle de l'Orpheline
et BISCOT dans le rôle de Némorin

CETTE SEMAINE :

Les malheurs de Némorin, 4 actes
Le testament de Nadia, 2 actes

Twin-Twin, garçon de café

Fou rire

Dimanche à 8 heures

JOURNAL N° 30

Actualités

Le chef-d'œuvre qui a fait courir tout Genève :

LE RÊVE

D'après le roman d'Emile ZOLA
Drame mystique en 6 actes (pas de film en épisodes)
Admirable film d'art français
Succès sans égal ! Succès sans égal !

Agénor, enfant trouvé

Fou rire, 2 actes

En préparation : LE LYS BRISÉ
Dernier chef-d'œuvre de W. Griffith le célèbre metteur en scène américain

Les temps difficiles

obligent à l'économie. Mais il faut manger. — Pour faire une cuisine bonne en même temps que bon marché, on emploie les Produits Maggi :

Arome Maggi, pour améliorer les soupes et sauces fades, en se passant de viande et d'os.

Potages Maggi en blocs, pour préparer des soupes complètes, savoureuses et nourrissantes, en les faisant cuire avec de l'eau seulement et sans aucune adjonction,

Bouillon Maggi en cubes, pour faire rapidement du bouillon, sans viande.

En employant les Produits Maggi, on n'augmente pas, on diminue au contraire ses dépenses.

CINEMA PATHE

Ce soir

La Bête Humaine

d'Emile ZOLA

Formidable
Drame
6
actes

Dimanche à 3 heures: Grande Matinée Populaire

Deux personnes ne paient qu'une place

Fêtes de l'An

Excursion du 30 décembre au 3 janvier

à Paris et Versailles

Voyage, hôtel, repas, auto-car, pourboires, tout compris

II^{me} classe: 425 francs français
III^{me} classe: 375 francs français

J. VÉRON, GRAUER & C^o, LA CHAUX-DE-FONDS

S'inscrire dès maintenant à l'Agence de voyages

Eglise Indépendante de La Chaux-de-Fonds

Vente Annuelle à la Croix-Bleue

les 15, 16 et 17 novembre 1921

Exposition le 15, de 14 à 18 h. — Entrée 30 cts.

VENTE

le 15, de 20 à 22 h. — le 16, de 10 à 22 h.
le 17, de 14 à 22 h.

Goûters et Soupers, chaque soir à 19 h.

le 15 à fr. 2.—, les 16 et 17 à fr. 2.50

Les cartes pour goûters et soupers doivent être prises à l'avance chez M^{rs} SCHÖEPP, Paix 1. chez M^{rs} CHAPUIS, Tourelles 23, et le cas échéant à la vente; le nombre de places est limité. — Tous les soirs et pendant la vente, surprises, attractions, orchestre.

BUFFET VESTIAIRE AU 1^{er} BUFFET

A vendre quelques wagons de

BOIS DE FEU

Cartelage foyard sain et sec à Fr. 90.- la toise
Beau bois dur mélange foyard, chêne, à Fr. 70.-
Cartelage sapin sec à Fr. 75.-

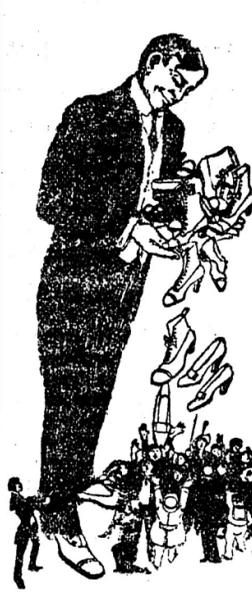
Marchandise rendue à domicile 1798
Pour façonnage et portage au bûcher fr. 40.— de plus par toise

Jean COLLAY

14. 02 Terraux 15

Buvez le „Stimulant“

APÉRITIF AU VIN ET QUINQUINA 6885



Bottines pour Messieurs

Boxcalf, 2 semelles, 40 à 46 **34.50 29.80**
Boxcalf brun, 40 à 45 **29.80**
Peau cirée, 40 à 46 **24.50 19.80**

Sabots - Feutres - Caoutchoucs

Kurth & Cie

La Chaux-de-Fonds

Balance 2 1794 Téléphone 22.95

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 153

TRAVAIL

PAR
EMILE ZOLA

(Suite)

Pendant dix années encore, chacun des échecs nouveaux de Jordan l'avait trouvé heureux, sourdement ironique, convaincu que le feu se défendrait, ne se laisserait jamais vaincre par cette puissance, ce tonnerre mystérieux dont on ne voyait pas même l'éclair.

Il souhaitait la défaite du maître, l'anéantissement des appareils sans cesse construits, perfectionnés de jour en jour. Et voilà que, tout d'un coup, la menace s'aggrava, le bruit courut que Jordan venait enfin de réaliser sa grande œuvre : il avait trouvé le moyen de transformer directement l'énergie calorifique contenue dans le charbon, en énergie électrique, sans passer par l'énergie mécanique, c'est-à-dire en supprimant la machine à vapeur, cet intermédiaire si encombrant, si coûteux.

De sorte que le problème était résolu, le prix de revient de l'électricité allait être si réduit, qu'on pourrait l'employer utilement à la fonte du minerai de fer. Des appareils de production fonctionnaient déjà, on installait une première batterie de fours électriques, et Morfain, désespéré, rôdait autour de son haut fourneau, de son air farouche et têtu, comme s'il eût voulu le défendre.

Cependant, Luc ne donna pas tout de suite l'ordre d'éteindre le haut fourneau, désireux de procéder d'abord à des expériences concluantes, avec la batterie.

Pendant près de six mois, les deux fontes marchèrent parallèlement, et ce furent, pour le vieux maître fondeur, d'abominables jours, car maintenant il sentait condamné le monstre aimé dont il avait la garde.

Il le voyait délaissé de tous, personne ne montait plus, les curiosités heureuses s'empressaient, en bas, autour de ces fours électriques, qui tenaient si peu de place, et qui faisaient, disait-on, de si bonne et de si prompte besogne.

Lui, plein de rancune violente, n'avait pas voulu descendre les voir, ces inventions qu'il traitait dédaigneusement de joujoux bons pour des enfants. Est-ce que l'ancienne méthode, le feu libre et clair, qui avait donné à l'homme l'empire du monde, pouvait être détrôné ?

On y reviendrait à ces fourneaux géants, dont la fournaise avait brûlé pendant des siècles, sans jamais s'éteindre. Et, dans sa solitude, avec les quelques hommes de son équipe, silencieux comme lui, il se contentait de regarder de très haut le hangar sous lequel fonctionnaient les fours électriques, heureux encore, la nuit, lorsqu'il incendiait l'horizon de ses grandes coulées éclatantes.

Mais le jour vint pourtant où Luc condamna le haut fourneau, dont il avait constaté par l'expérience le rendement si pénible et plus onéreux désormais. Il fut résolu qu'on le laisserait s'éteindre, pour le démolir, après avoir tiré de lui une dernière coulée.

Prévenu, Morfain ne répondit rien, impassible, avec sa face de bronze, qui ne disait même plus les tumultes de son âme.

On eut peur de ce beau calme. Ma-Bleue monta

voir son père, accompagnée de sa grande fille Léonie, tandis que Petit-Da eut lui aussi cette tendre pensée, en amenant son grand fils Raymond.

Un instant, ainsi qu'autrefois, la famille se trouva réunie dans le trou de rochers, le père géant, entre la fille, toute bleue de ses yeux bleus, et le fils, bon colosse attendri par les souffles de demain ; et il y avait en outre là, maintenant, la petite-fille d'aimable beauté, le petit-fils d'intelligence vive, en qui s'incarnait la génération nouvelle, active ouvrière de bonheur.

Le grand-père consentit à ce qu'on le baisât, qu'on le caressât, sans repousser les enfants, comme il faisait à l'ordinaire. Bien qu'il eût juré de ne jamais les voir, il se laissa cette fois envahir. Mais il ne rendait pas les caresses, l'air déjà hors des temps, tel qu'un héros des époques abolies, chez lequel toute humanité était morte.

Cela se passait par un jour d'automne sombre et froid, au crépuscule hâtif, dont le voile de crêpe tombait du ciel blafard, enveloppant la terre noire. Et il se leva, il ne rompit son éternel silence que pour dire :

— Allons ! on m'attend, il y a une coulée encore.

C'était la dernière. Tous le suivirent devant le haut fourneau. Les hommes de l'équipe étaient là, noyés d'ombre, attendant, et ce fut l'habitude besogne, le ringard enfoncé dans le tampon de terre réfractaire, le trou de coulée agrandi, enfin le flot tumultueux du métal en fusion roulant le long des rigoles son ruisseau de flammes, allant emplir les moules de mares embrasées.

Une fois encore, de ce sillon, de ces champs de feu, se leva une moisson incessante d'étincelles, des étincelles bleues d'une légèreté délicate, des fusées d'or d'une délicate finesse, toute une floraison de bluets parmi des épis d'or.

Une clarté aveuglante, dans le crépuscule morne, ensoleilla le haut fourneau, les constructions voisines, les toitures de Beauclair au loin, l'horizon immense. Puis, tout s'éteignit, la nuit profonde régna, et ce fut la fin, le haut fourneau avait vécu.

Morfain, qui avait regardé, sans une parole, ne bougeait pas, restait dans l'ombre, comme une de ces roches d'alentour que la nuit venait de reprendre.

— Père, dit doucement Ma-Bleue, maintenant qu'il n'y aura plus d'ouvrage ici, il va falloir descendre doucement. Depuis longtemps, ta chambre est prête.

Et Petit-Da dit à son tour :

— Père, cette fois-ci, c'est bien le repos pour toi, et tu as aussi ta chambre chez nous. Tu te partageras, tu te donneras un peu à chacun de tes deux enfants.

Mais le vieux maître fondeur ne répondait point. Un soupir finit par soulever sa poitrine d'un grondement douloureux, et il dit :

— C'est ça, je descendrai, j'irai voir... Allez-vous-en.

Pendant quinze jours encore, on ne put décider Morfain à quitter le haut fourneau. Il en suivait le lent refroidissement, comme une agonie. Il restait là le dernier, il le tâta chaque soir, pour s'assurer s'il n'était pas tout à fait mort.

Et, tant qu'il sentit en lui un peu de chaleur, il s'entêta, le veilla ainsi qu'un ami dont on n'abandonne les restes qu'au néant. Mais les démolisseurs arrivèrent, et on le vit un soir, dans un arrachement suprême, quitter son trou de rochers, descendre à la Crêcherie, pour se rendre directement, de son pas encore solide de grand vieillard vaincu, au vaste hangar vitré, sous lequel fonctionnait la batterie de fours électriques.

(A suivre).

FAITES UN ESSAI !
 de nos Cirages, Crèmes pour chaussures, 30 ct. la boîte, 0.50, 0.40 et 0.30
 et de nos Cirages à parquets, blanche et jaune, la boîte, 0.95 et 0.85
 Marchandise de première qualité
Magasin : rue Daniel-Jeanrichard 26

Retards

Le plus efficace est le Remède Régulateur Vitis. — Envoi contre remboursement, fr. 4.85. Etablissement « VITIS », Case 5565, Neuchâtel. Discretion absolue. Dépôt à la pharmacie Bauler, à Neuchâtel, 7974 Exiger la marque Vitis

RHABILLEUR

Horloger capable, avec bonnes recommandations, très au courant de la pièce simple, serait engagé par Maison suisse sérieuse pour la RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE. — S'adresser à M. Charles Jeanneret, rue Numa-Droz 63. 1894

Vitrier

Pose de vitres à domicile
Menuiserie 1576
Hôtel de Ville 21 a Téléphone 10.66

B. Giuliano

Parc des Sports

(Charrière) (Charrière)
Dimanche 13 novembre

Matin 10 heures :

Etoile II-La Chaux-de-Fonds II

Championnat suisse série B

Entrée: Messieurs, fr. 0.90. Dames et enfants, fr. 0.30.

Après-midi 1 heure :

Olympic II-La Chaux-de-Fonds IV b

Championnat neuchâtelois

2 3/4 heures :

Cantonal I-La Chaux-de-Fonds I

Entrée: Messieurs, fr. 1.60. Dames, fr. 0.50. Enfants, fr. 0.50; supplément aux tribunes, fr. 0.90. 1953

Restaurant des Armes-Réunies

(GRANDE SALLE) 1869

Samstag, den 12. November 1921, abends 20 1/4 Uhr

Kassa: 19 1/2 Uhr Anfang: 20 1/4 Uhr

Konzert und Theateraufführung

gegeben vom Sängerbund, La Chaux-de-Fonds

unter gefl. Mitwirkung von Herren Prof. J. Weybrecht & Sohn
Direktion: Herrn Prof. J. Weybrecht

Billet im Vorverkauf: Fr. 1.40. — An der Kasse: Fr. 1.60
Brasserie Nardin und Coiffeur Brossard

Während dem Konzert, das Rauchen bitte unterlassen

Nach dem Konzert: TANZ

Zu zahlreichem Besuche ladet höflichst ein Der Sängerbund.

Vient de paraître

«Original Tango»

par Emile LINIGER

En vente dans tous les magasins de musique de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que chez l'auteur, Emile LINIGER, Fritz-Courvoisier 36, La Chaux-de-Fonds. 1911

Restaurant de Bel-Air

Dimanche 13 novembre 1921

Dès 14 1/2 heures

Grand Concert

donné par

la Société de chant «L'Orphéon»

Direction: M. Georges Zwahlen, professeur
avec le bienveillant concours de
M^{rs} Tissot-Breguet-Galame, professeur

Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison. 1956

Entrée: 50 centimes

Dès 20 heures: Soirée familière Orchestre Wasserfallen

Football Club „ÉTOILE“

Brasserie Nardin Serre 17

Du 29 octobre au 4 décembre 1921

Grand match au Cazin

Tous les soirs, de 8 à 11 heures. Les samedis et dimanches, de 1 heure à minuit.

Nombreux beaux prix et primes

Les membres et amis du F.C. Etoile sont très cordialement invités à y participer. 1967

La Polyclinique spéciale

des maladies de la peau et des voies urinaires aura lieu, en hiver, le mardi de 15 à 16 h. P30260C 559

Cinéma du Casino Le Locle

CE SOIR ET DEMAIN A 8 1/4 HEURES
DIMANCHE, MATINÉE A 3 HEURES

PATHÉ-REVUE
(Merveilleux coloris)

LA BOMBE

Comédie sentimentale et spirituelle. 3 actes

Beaucitron dentiste

Comédie bouffe avec le concours du petit nègre L'Afrique

Une œuvre sociale, émouvante et réaliste

Blanchette

l'admirable pièce de M. Brieux, en 6 actes 1974

Prix réduits

Galerie, 1.60, 1.10; Parterre, 1.10, 0.75
LOCATION A L'AVANCE, DE 4 A 5 H., A LA CAISSE

SKIS

frêne choisi, fixations «Huitfeldt»,
leviers «Ellefsen», étriers doublés
cuir, 175-180 cm., fr. 18.—,
185-190 cm., fr. 20.—. P15596C

E. FRANDELLE
1903 Rue de la Paix, 13

Astoria Concert

chaque jour de 4 h. à 6 h.
et de 8 1/4 h. à 11 h.

Les Samedi et Dimanche
de 3 h. à 6 h., le soir jusqu'à minuit

Dimanche matin
dès 11 h. **Concert-Apéritif**

1942

Photographie artistique

Tél. 10.59 **J. GROEPLER** Tél. 10.59
La Chaux-de-Fonds -: Rue du Parc 10
Photographie en tous genres et formats
Agrandissements en différents procédés
Groupes de familles et de sociétés 5287

Vient de paraître

„PARADIS“

Tango

Dernière création de J. CIROLLA

Piano fr. 2.50 Orchestre fr. 3.—
Dans tous les magasins de musique et chez l'auteur,
rue du Puits 15. P15594C 1902

Brasserie de la Charrière

Samedi soir

Tripes

Se recommande. 9682
Jules WYLER.

MÉLASSE

épaisse qualité supérieure. Bidons
15 kgs à 20 kgs, 95 cts le kg.,
franco gare ou en seaux d'essai de
3 kgs, 5 cts plus cher par kg. M. Favre, Gormondrèche.
P 2573 N 1944

Egaré un chat noir et blanc depuis le 25 octobre. Prière à la personne qui en a pris soin de le rapporter contre récompense, rue des Crêtets 94, au 1^{er} étage. 1968

A vendre un traineau d'enfant balangoire fr. 15, un petit lit en fer fr. 10. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 1910

On demande à acheter un petit fourneau à pétrole en bon état. S'adresser chez Paul Meyrat, Temple-Allemand 139. 1915

A vendre 2 pardessus et quelques vêtements usagés mais en bon état, p. homme. S'adresser rue du Parc 69, rez-de-chaussée à gauche. 1954

Etat civil du Locle

Du 10 novembre 1921

Décès. — 2645. Blanc, Paul-Louis, horloger, né le 11 juin 1862, époux de Emma-Joséphine Péguignot, Neuchâtelois. — 2646. Fivaz, George-Alphonse, horloger, né le 27 août 1902, Vaudois.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Lorenz Brühlhart, fonctionnaire cantonal, à Berne, et Berthe-Lina Guenet, à Neuchâtel. — Natale Deagostini, entrepreneur, à Auvier, et Erminia-Camilia Pianca, commis, à Neuchâtel. — Louis-Ami Jeanmonod, commis, à Couvet, et Alice-Emma Piaget, née Grandjean, à Neuchâtel. — Fernand-Marcel Borel, employé C. F. F., à Naters, et Gretli Laubscher, ménagère, à Neuchâtel. — Ernest Barn, agriculteur, et Hulda Holstein, ménagère, les deux à Chaumont.

Mariages célébrés. — 7. Ernesto Costa, cordonnier, et Rose-Marguerite Bischel, ménagère, les deux à Neuchâtel. — 8. Louis-Albert Droz, électricien, à Soleure, et Emmy-Marguerite Füllieux, à Neuchâtel.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 10 novembre 1921

Promesses de mariage. — Diacon, Arnold-Eugène, serrurier, Neuchâtelois, et Guenin, Marie-Ida, servante, Bernoise.

Mariage civil. — Reymond, Charles-Ernest, armurier, Vaudois, et Wirz, Berthe-Lucia, ménagère, Argovienne.
Décès. — 4614. Briot, Louis-Augustin, époux de Margaretha-Lina née Keller, Français, né le 11 février 1856.

du 11 novembre 1921
Naissance. — Vuillemin, Pierre-Henri, fils de Henri-Constant, horloger, et de Juliette-Elmire, née Mercier, Bernoise.

Promesses de mariage. — Maurer, Léopold, horloger, et Beuret, Anna-Eugénie, ménagère, tous deux Bernois.

Mariages civils. — Moor, André-Emile, remonteur, Bernois, et Droz-dit-Busset, Louisa-Maria, ménagère, Neuchâteloise. — Huguenin, Alfred-Henri, mécanicien, et Daum, Marthe-Nelly, ménagère, tous deux Neuchâtelois. — Heiniger, Edgar-Arnold, technicien-mécanicien, Bernois, et Vouga, Marie-Marguerite, Neuchâteloise. — De Conti, Alfredo, maçon, Italien, et Pohl, Laure-Emilie, sans profession, Badoise.

BRIQUETTES de TOURBE

bien sèches à fr. 7.50 les 100 kg., franco domicile
M. Meyer-Franck Rue de la Ronde 28
1949 Téléphone 3.45

Etat civil de St-Imier

Mois d'octobre 1921

Promesses de mariage. — Schopfer, Léon-Numa, à St-Imier, et Bergère, Marguerite-Noémie, à La Chaux-de-Fonds. — Thomet, Marcel-Edmond, et Beck, Emilia-Angèle. — Godat, Emile-Arthur, et Ruckterstuhl, Julia-Blanche. — Wuilleumier, Walther-William, et Schmid, Odette-Mercédès. — Mürner, Otto-Oskar, et Froidevaux, Cécile-Anna, tous deux à Bienne. — Imhof, Karl-Emil, à La Chaux-de-Fonds, et Parel, Marthe-Hélène, à St-Imier. — Walker, Lucien-Emile, à St-Imier, et De Toni, Lucia, à Evillard. — Von Känel, Emile-Edouard, et Leuba, Blanche-Mathilde. — Schmid, Germain-Armand, et Surdez, Lina-Flora. — Cuhe, Julien-André, à Villaret, et Peltier, Blanche-Berthe, à St-Imier. — Niestlé, Louis-Charles-Albert, et Künzi, Rosa-Bertha. — Bourquin, Georges-Henri, et Kunz, Klara.

Mariages. — 7. Chiesa, Pietro, et Droz, Emma, née Hostettler. — 14. Houriet, Robert-Armand, et Kramer, Martha. — 15. Banderli, Charles-Edouard, et Moser, Berthe-Marianne. — 22. Thomet, Marcel-Edmond, et Beck, Emilia-Angèle. — Robert, John-Marcel, à St-Imier, et Grimm, Ruth-Lina, à Courtelary. — 28. Wuilleumier, Walther-William, et Schmid, Odette-Mercédès. — 29. Imhof, Karl-Emil, à La Chaux-de-Fonds, et Parel, Marthe-Hélène, à St-Imier.

Etat civil de Tramelan

Du 1^{er} au 31 octobre 1921

Promesses de mariage. — 3. Sylvain, Edmond-Henri, pier-riste, et Pachère, Rosa, horloger. — 18. Heiniger, Edgar-Arnold, technicien-mécanicien, à Tramelan, et Vouga, Marie-Marguerite, à La Chaux-de-Fonds. — 21. Wuilleumier, Jules-André, horloger, et Feller, Emma.

Mariages. — 1^{er}. Meyrat, William-Achille, horloger, et Julliard, Georgette-Eva, horlogère. — 15. Cheffat, Charles, rédacteur, et Fahrni, Frida.

POMPES FUNÈRES S. MACH

Cerbillard-Fourgon automobile pour transports mortuaires

Toujours grand choix de 1921

Cercueils de bois
Cercueils Tachyphages
Cercueils Crémation
Tous les cercueils sont capitonnés

Pharmacie d'office: 13 nov.: Monnier.

Pharmacie Cooperative: 13 nov.: Office N° 2, L.-Rob. 73, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Pharmacie d'office: 13 nov.: Monnier.

Pharmacie Cooperative: 13 nov.: Office N° 2, L.-Rob. 73, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Inhumation
Samedi 12 nov. 1921, à 13 1/2 h.
M. Briod, Louis-Augustin, 65 ans 9 mois, rue du Parc 42. Sans suite.

Incineration
A 15 heures: M. Peter, Charles, 48 ans 4 1/2 mois, Charrière 33. Sans suite. Départ à 14 1/2 heures.

Le Conseil d'Eglise de la Paroisse Indépendante a la tristesse d'annoncer à ses membres le décès de Monsieur Charles PÉTER-ZWAVLEN
survenu après une courte maladie. L'incinération aura lieu samedi 12 novembre, à 15 heures. Domicile mortuaire: Rue de la Charrière 33. P22674C 1934 Le comité.

Le Conseil d'Eglise de la Paroisse Indépendante a la tristesse d'annoncer à ses membres le décès de Monsieur Charles PÉTER-ZWAVLEN
survenu après une courte maladie. L'incinération aura lieu le samedi 12 novembre, à 15 heures.

LE LOCLE
Souffre, abstiens-toi et te tais. Ne raconte pas tes misères, ne désespère pas dans le malheur, tous les jours Dieu vient à notre aide. Luther.

Monsieur et Madame Georges Fivaz, au Locle; Monsieur Edouard Fivaz, au Locle; Mademoiselle Jeanne Fivaz, au Locle; Madame et Monsieur Ernest Kuhn-Fivaz et leurs enfants, à Lugano; Mademoiselle Berthe Fivaz et son fiancé Monsieur Auguste Gaillard, au Locle; Monsieur et Madame Tell Fivaz et leurs enfants, en Alsace; Madame et Monsieur Paul Robert-Fivaz et leurs enfants, au Locle; Madame et Monsieur Arnold Botteron-Fivaz et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Edouard Fivaz et leurs enfants, à Genève; Madame veuve Etienne Poux, ses enfants et petits-enfants, à Paris; Monsieur et Madame Clovis Poux, à Paris; ainsi que les familles Fivaz, Poux et Thiébaud, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et parent,
Monsieur Georges-Alphonse FIVAZ
survenu jeudi 10 novembre, à minuit et demi, à l'âge de 19 ans 3 mois, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.
Le Locle, le 10 novembre 1921.
L'enterrement, AVEC SUITE, aura lieu samedi 12 courant, à 14 1/2 heures.
Culte à 12 1/2 heures.
Domicile mortuaire: Grand'Rue 34.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1905

CERCLE OUVRIER LE LOCLE

Les membres du Cercle sont informés du décès de

Monsieur Georges FIVAZ
fils de notre tenancier et collègue.

Les sociétaires sont invités à assister à l'ensevelissement qui aura lieu samedi 12 courant, à 15 heures.

1928 Le Comité.

Quel est votre intérêt, Mesdames ?...

LE

C'est d'acheter

Tous vos **Chapeaux**
Toutes vos **Garnitures de Mode**
Toutes vos **Fourrures**
Tous vos **Gants d'Hiver**

aux prix de facture et en dessous
à la 1959

Liquidation générale
du **PANIER FLEURI**

VOILA

DERNIÈRES NOUVELLES

L'œuvre de Washington L'Amérique cherche à garantir sa puissance navale

WASHINGTON, 12. — La politique du président Harding peut se résumer ainsi :

1. Coopération internationale plus étroite sans adhérer à la Société des Nations, dont l'œuvre ne sera pas entravée, pourvu que son activité se borne à l'Europe ;

2. Le président reconnaît l'intégrité territoriale de la Chine, mais il estime nécessaire d'admettre dans des limites définies les revendications du Japon.

L'envoyé spécial de l'Agence Havas télégraphie que, d'après des renseignements de source autorisée, la délégation américaine soumettra à la conférence le plan de désarmement naval dont voici brièvement les grandes lignes :

1. La Grande-Bretagne, le Japon et l'Amérique se mettraient d'accord par une convention spéciale sur les principes de la limitation des armements navals en tenant compte de leur sécurité nationale respective.

2. La situation spéciale de la Grande-Bretagne en tant que puissance insulaire devra être reconnue selon la formule Wilson adoptée en 1919, étant entendu que la Grande-Bretagne doit conserver sa puissance maritime.

3. En raison de leurs intérêts territoriaux, maritimes et politiques, ainsi que de la longueur de leurs côtes sur l'Atlantique et le Pacifique, ainsi que de la nécessité où ils sont de défendre la doctrine de Monroe, les Etats-Unis ont des raisons de maintenir leur marine aussi forte que celle de la plus forte puissance maritime, c'est-à-dire, la Grande-Bretagne.

4. Par convention spéciale, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon seront d'accord pour n'entreprendre aucune nouvelle construction navale pendant une période donnée. Pendant ce même laps de temps, aucun navire ne sera mis en chantier, sauf pour remplacer les unités de type démodé. Des règles précises devront déterminer ce qui démode un navire.

5. Les six croiseurs de bataille actuellement en construction aux Etats-Unis seront achevés et considérés comme appartenant à la marine américaine actuelle, laquelle est privée de navires de cette catégorie, que le Japon et la Grande-Bretagne, comme toutes les puissances navales mondiales possèdent déjà.

6. Le Japon et les Etats-Unis s'engagent à ne pas fortifier leurs territoires respectifs sur les côtes du Pacifique.

7. Afin de réduire sans nouveaux retards les dépenses navales, tous les navires démodés seront immédiatement rayés des contrôles.

8. Des garanties seront prises pour qu'aucune puissance ne puisse armer en guerre des navires de commerce et rendre ainsi possible un armement naval clandestin.

Réd. : Cet important projet vise en somme à aider l'Amérique à rattraper les armements navals des autres grandes puissances navales. Il n'aboutira, en pratique, à aucun désarmement réel sur mer. Les farces verbales de La Haye recommencent.

On peut conclure avec Wells, en estimant qu'il semble en effet que la conférence de Washington se prépare à tenter une œuvre futile. Elle se donne en effet pour objet la discussion de la limitation de certains instruments de combat, alors que les nations restent souveraines et libres de faire la guerre, et, qu'en outre, en dehors de la guerre, il n'existe pas d'autre tribunal pour juger en dernier ressort les conflits internationaux.

Le président Harding ne réussira pas à ôter au capitalisme son vice de forme fondamentale, c'est-à-dire sa croyance dans la force et dans la solution des conflits par les armes.

R. G.

Manifestations communistes en Grande Bretagne

LONDRES, 12. — Havas. — Parmi les quelques incidents qui se sont produits au cours de la journée d'hier, les journaux relatent que la police a fait proscrire des inscriptions communistes sur quelques couronnes (pour fêter l'armistice, réd.) portées pour être déposées au cénotaphe du soldat inconnu par des groupes de sans-travail. Ces groupes se formèrent en procession le long de la Tamise pour se diriger vers Hyde-Park. En passant vers le cénotaphe, les fanfares jouèrent le « Drapeau rouge ». Des manifestations analogues ont eu lieu à Dundee et à Liverpool. La police s'empara des drapeaux et les mit en lambeaux.

— Réd. : Les combattants ouvriers sont bien payés pour avoir donné leur existence pendant la guerre!

Litvinov à Stockholm.

STOCKHOLM, 12. — Havas. — Litvinov est arrivé à Stockholm où il doit collaborer aux négociations entre les soviets et le gouvernement suédois visant la signature d'un traité de commerce.

CONFÉDÉRATION

Forêts en feu au Tessin

LUGANO, 12. — Depuis 48 heures, des incendies activés par une forte bise font rage dans les forêts des vallées tessinoises de Vedeggio, Maggia et Verzasca. Le feu se propage rapidement le long des hauteurs qui dominent le lac Majeur, jusqu'à Brissago et Locarno.

Les pompiers ont été alarmés et travaillent sans relâche pour circonscrire le fléau. Ils sont couragés par les habitants de la région. Les dégâts sont considérables. Jusqu'à présent on ne signale aucun accident de personne.

Au B. I. T.

L'emploi de la céruse

GENÈVE, 13. — ag. — La commission de la céruse de la conférence internationale du Travail a émis vendredi deux votes importants sur le fond de la question qui lui est soumise. Par 14 voix contre 9 et 2 abstentions, elle a repoussé l'interdiction absolue de l'emploi dans la peinture et par 12 voix contre 11 et 1 abstention, elle a rejeté l'interdiction de l'emploi de la céruse pour les travaux intérieurs et la réglementation pour les travaux extérieurs. Les deux votes ont été obtenus grâce à l'appui de M. Mery, délégué australien, aux partisans de l'emploi de la céruse. En raison de cette attitude, le groupe ouvrier de la conférence a demandé l'ajournement des débats et se réunira samedi matin pour examiner quelle attitude il va prendre à l'égard du vote de la commission et pour s'efforcer de faire revenir la commission sur sa décision. La commission du Japon a maintenant définitivement adopté son rapport et a arrêté le texte d'une résolution qu'elle présentera à la conférence. Le conseil d'administration du B. I. T. a décidé vendredi que la prochaine session de la conférence se tiendra à la mi-octobre 1922 à Genève, probablement.

Pour employer les pommes de terre

Chers camarades, je lis votre article « Trop de pommes de terre ». Ma femme, qui n'a pas froid aux yeux, me suggère de prier, par votre canal, les paysans bernois qui ont trop de pommes de terre d'être pour une fois généreux et de faire cadeau de leur surplus aux pauvres Russes et Autrichiens qui meurent de faim. Il y a partout des centrales pour pareils envois. En ce faisant, ils feraient du bien à leur prochain mourant de faim au lieu de transformer de la bonne nourriture en un poison social alcoolique, pour en faire des idiots futurs. Ils devraient pour le moins les céder à bon marché pour sauver les enfants qui meurent de faim. Avis à M. Musy. A bon entendeur, salut!

Dr A. FOREL.

Canton de Neuchâtel

NEUCHÂTEL

PARTI SOCIALISTE. — Nous rappelons à tous les camarades l'assemblée du parti, avec conférence de Paul Graber, ce soir, samedi, au Monument.

Conseil général. — Supplément à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du mercredi 16 novembre 1921, à 20 heures :

B. Rapports du Conseil communal sur : 5-bis. Une demande de crédit pour aménagement de l'éclairage public au Bois de l'Hôpital; 5-ter. L'établissement d'un port à la Maladière.

LE LOCLE

L'assemblée de la F. O. M. H. — L'assemblée générale extraordinaire convoquée hier soir au Temple français, après avoir entendu un rapport très intéressant et complet du secrétaire central René Robert sur les pourparlers engagés entre, d'une part, le Comité central, de l'autre, le département de l'Economie publique et la Chambre suisse de l'horlogerie, à propos de la baisse des salaires, chargée unanimement le Comité central de la F. O. M. H. d'établir un plan d'action sauvegardant ses intérêts.

Victor.

Chœur mixte Amitié. — Cet après-midi, à 3 heures et demie, répétition au Vieux Collège. Par devoir.

Commission de la Jeunesse. — Séance très importante mardi 15 novembre, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Présence de tous obligatoires.

« La Vieille Maison ». — Ce spectacle, qui sera donné au Casino mercredi et vendredi prochains, aura le don de susciter une grande satisfaction chez ses auditeurs, car qui ne connaît pas la haute compétence de Mlle Pfister dans ce domaine particulier. Les places pour le mercredi soir étant déjà toutes vendues, nous recommandons vivement la soirée du vendredi dont le bénéfice sera versé à la Caisse de chômage.

Commission de propagande. — Ce soir, à 7 heures et demie, les membres de la commission sont priés d'assister à une courte séance. Très important.

Cercle ouvrier. — Par suite de circonstances spéciales, le Cercle sera fermé aujourd'hui jusqu'à 5 heures.

Grande conférence publique. — Le Parti socialiste convoque tous ses membres à la grande conférence publique que donnera notre camarade Ernest Poisson, lundi 14 courant, au Temple français, sous les auspices des Coopératives Réunies.

Chaque membre du Parti doit se faire un devoir d'aller entendre ce socialiste et coopérateur français nous entretenir du mouvement coopératif français et dans le monde.

Parti socialiste.

Pour rappel. — Demain soir, à 20 heures, au Temple français, grand concert donné par le chœur mixte Amitié.

Cinéma du Casino. — « Blanche », l'admirable chef-d'œuvre de M. Brieux, de l'Académie française, a obtenu jeudi et vendredi un légitime succès. C'est une œuvre sociale, émouvante et réaliste, où l'on trouve des caractères et des idées; interprétée par des artistes de valeur.

Une amusante comédie en 3 actes « La bombe », ainsi que l'intéressant « Pathé-Revue », en couleurs, complètent ce magnifique programme.

Nul doute qu'il y aura foule samedi et dimanche, d'autant plus que les prix réduits, fixés par la direction, sont à la portée des bourses les plus modestes. (Comm.)

Pour les chômeurs. — La souscription organisée parmi les membres de la Société pédagogique du district du Locle en faveur des Caisses de chômage a produit 1,537 fr. (listes Nos 5 et 6). Cette somme a été répartie comme suit :

Fonds cantonal d'entraide, 870 fr. ; Caisse de chômage de Locle-Ville, 667 fr.

Le montant total de la souscription à ce jour (6 listes) est de 4,545 fr. 50.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'incendie de la Gréville

Deux personnes disparues

Hier soir, entre 9 et 10 heures, le poste central de la police était informé par téléphone que le Restaurant de la Gréville était en flammes. Nos renseignements nous permettent de dire qu'on a à déplorer la destruction complète du bâtiment appartenant à M. Courvoisier, ancien agent de la Sûreté, et renfermant le restaurant et un grand train de campagne. Le mobilier est également détruit dans sa presque totalité. Par contre, le bétail, chiffrant par 24 têtes, a été sauvé.

Les causes du sinistre sont inconnues pour le moment. Le feu a été découvert par un jeune domestique de la maison, qui était couché, et qui crut sentir une odeur de brûlé et une chaleur peu en rapport avec la température extérieure. Il se leva, rechercha les raisons de ces anomalies et découvrit que le bâtiment était en feu. Il sauta au téléphone, après avoir appelé pour éveiller les personnes qui étaient déjà couchées, puis il courut à l'étable et coupa les liens des pièces de bétail qu'il réussit à faire sortir. Dix-huit pièces ont pu être transférées dans la loge du haut, appartenant également à M. Courvoisier, et les six autres têtes dans la loge du bas.

D'après des renseignements obtenus de divers côtés, deux personnes, un homme et une femme, frère et sœur, du nom de Muller, employés comme tenanciers de la maison, ont disparu. Le jeune domestique, qui a donné l'éveil, aurait dit les avoir rencontrés tous deux, l'homme allant à la grange, sa sœur descendant à la cave, au moment où il courait au téléphone.

Les dernières nouvelles n'apportent rien au sujet de ces deux personnes dont on n'a retrouvé aucune trace. On ne sait s'ils ont disparu par fuite occasionnée par la peur, ou s'ils sont restés dans les flammes. Ce serait une chose épouvantable à enregistrer.

Les dégâts matériels sont aussi très considérables, le bâtiment étant évalué approximativement 40,000 francs. Les assurances mobilières et immobilières sont couvertes par l'agence Besse et Co.

Ajoutons qu'il ne reste de la Gréville que les quatre murs. Le jeu de boules est intact, car, en raison de l'absence de vent et de bise, les flammes montaient toutes droites. C'est à 10 h. 20 environ que les plafonds s'effondrèrent. Pendant ces dernières années, M. Courvoisier avait fait pour une vingtaine de mille francs de réparations.

Selon les renseignements de la meilleure source qui nous parviennent ce matin, à onze heures, les rapports officiels sont de plus en plus inquiétants au sujet de la disparition des frère et sœur Muller. Il semblerait quand même que ces deux personnes seraient restées dans les flammes. Lorsqu'elles furent aperçues pour la dernière fois, elles étaient assez sommairement vêtues.

On suppose qu'elles seraient remontées dans leur logement pour s'habiller et qu'elles auront été surprises par l'effondrement de l'immeuble. On a répandu le bruit que des cris terribles auraient été entendus. Cela est faux. Les recherches faites dans toutes les fermes des environs et aux Planchettes n'ont donné aucun résultat jusqu'à présent. On n'a retrouvé aucune trace des deux disparus. M. Fritz Muller, berger, avait 35 ans. Sa sœur, Rosa, sommière, en avait une vingtaine. Ils sont originaires de Schönenwerd. Cet après-midi le juge d'instruction se rendra sur place avec des gardes pour procéder aux recherches.

Le dangereux verglas

Hier soir, notre camarade Abel Vaucher, rédacteur, a fait une chute sur le verglas. Il s'est fracturé la cheville. Le docteur, appelé d'urgence, lui a ordonné un repos absolu pendant une huitaine de jours. Nous lui souhaitons un bon et prompt rétablissement.

Cercle ouvrier

Les membres du cercle sont priés de ne pas oublier la grande journée organisée pour le nouvel ameublement. L'après-midi, kermesse, et, dès 20 heures, soirée familière. Le matin, depuis 10 heures, match au billard. (Voir l'annonce de vendredi.)

Au Stand

Pour rappel, ce soir, au Stand des Aïmes-Réunies, la Société vocale et théâtrale du Sängerbund. La partie officielle sera suivie de danse.

A Bel-Air

L'Onphéon ouvre la série de ses concerts de saison. Cette société n'a rien négligé pour offrir à ses amis et aux amateurs de chant, un programme varié et une exécution parfaite. (Pour détails, voir aux annonces.)

Au théâtre

Deux beaux spectacles sont offerts, la semaine prochaine, également attrayants, qui, chacun dans son genre, solliciteront leur fort contingent d'amateurs : Mardi, « Faust », de Gounod, par la troupe d'opéra-comique de Besançon; jeudi, « Hernani », de Victor Hugo, par la tournée Zeller, avec le concours de deux sociétaires de la Comédie-Française, Mlle Jeanne Delvaire et M. Georges Leroy.

La location est aujourd'hui ouverte à tout le monde pour « Faust »; elle commencera dès lundi matin aux Amis du Théâtre, dès mardi matin au public, pour la représentation de « Hernani ».

Cazin

Nous rappelons à nos lecteurs, particulièrement aux amis du F.-C. Etoile, les matches au cazin que cette société organise régulièrement et auxquels elle convie chaleureusement tous ceux qu'intéresse ce genre de divertissement. (Voir aux annonces.)

Un nouveau tango

Notre camarade Emile Liniger vient d'écrire un joli tango intitulé « Original-Tango ». La musique, d'un bon goût et bien cadencée, fera la joie des amateurs de l'art chorégraphique.

Nous félicitons le compositeur et le recommandons au public.

La Bête humaine

Ce drame au relief profond du chef de l'Ecole réaliste, Emile Zola, a obtenu hier soir, au Cinéma Pathé, un immense succès.

Le rire a eu sa large part aussi avec Pollard et le petit nègre L'Afrique, dans Beaucitron bon juge. Pathé-Revue, vraiment artistique par la réalité de son coloris, et Pathé-Journal, ont été fort appréciés. Qu'on se hâte de retenir ses places, car ce beau programme ne sera donné que quatre fois à La Chaux-de-Fonds.

Dimanche, à 3 heures, grande matinée populaire; deux personnes ne paieront qu'une place.

L'œuvre des diaconesses visitantes d'octobre 1920 à octobre 1921

Année particulièrement chargée. Le chômage a diminué les gains sans diminuer d'autant les cas de maladie; aussi a-t-il été recouru davantage, plus que jamais, aux soins gratuits qu'offre notre institution. Mlle Jeanneret, notre dévouée garde-malade, et Mlle Perret-Gentil la secondant, ont fonctionné toutes deux presque toute l'année et de leur incessante activité. Elles ont fait en ville plus de 4034 visites, ce qui donne durant les mois actifs un total de 366 visites par mois. Ajoutons que bon nombre de ces visites comprennent de longs soins de pansements et d'interventions patientes et délicates qui réclament nos sœurs matin, après-midi et soir parfois, et semaine et dimanche parfois aussi.

Le Comité aime à rendre un témoignage de reconnaissance à ses dévouées et compétentes collaboratrices actives.

Malheureusement si le temps difficile multiplie le travail demandé, il n'a pas multiplié les dons reçus, et la caisse de l'œuvre se trouve en fort déficit. Les dépenses de l'année présentent un total de fr. 5,090.80. Tandis que les recettes n'ascendent qu'à la somme de fr. 2,894.15. La différence est de fr. 2,196.65, somme que nous devons prélever sur nos petites réserves longuement et soigneusement amassées. Oh! nous comprenons bien que le temps présent exige, avec du dévouement, des sacrifices d'argent, et que les réserves doivent aider aux temps mauvais; certes, nous sommes en ces temps mauvais mangeurs de réserves. Pourtant nous serions reconnaissants à nos amis auxquels nous disons notre vive reconnaissance pour le passé, de ne pas nous oublier dans leurs largesses, et à nos malades de bien vouloir, dans la mesure de leurs possibilités, se souvenir que chaque visite faite nous coûte fr. 1.26. Nous n'insistons pas; nous maintenons le principe de gratuité ou plutôt d'entraide discrète, tous faisant en sorte que les plus privilégiés viennent au secours des moins avantagés et que ceux-ci puissent être soignés convenablement malgré leur dénuement. Le malade est déjà assez à plaindre comme tel sans que pèsent encore sur lui l'abandon et la misère. Honorés lecteurs et lectrices, veuillez vous souvenir des malades et des diaconesses visitantes; et merci d'avance!

La trésorière du Comité est Mme Weber-Humbert, Concorde 5.

Le bureau d'appel des diaconesses visitantes est Numa-Droz 36.

P.-S. — Le Comité remercie les journaux qui veulent bien publier notre rapport et notre appel.

Chronique sportive

Deux grands matches au Parc des Sports

La journée de demain sera doublement décisive par l'importance des deux matches prévus au Parc des Sports.

Le matin, à 10 heures, la rencontre Etoile II-La Chaux-de-Fonds II mettra aux prises les deux premières équipes du groupe, série B. La valeur de ces équipes fait prévoir une partie très disputée, puisqu'au premier tour, La Chaux-de-Fonds II n'avait gagné que 2 à 1.

L'après-midi, à 2 h. 45, la tournure des événements dans le championnat romand se décidera dans le match La Chaux-de-Fonds I-Cantonal I. C'est pour La Chaux-de-Fonds I le dernier match du premier tour. Cantonal possède actuellement la plus belle équipe de la région, la seule qui ait jusqu'ici gagné tous ses matches. Aucun amateur ne voudra manquer l'occasion d'une si belle partie.

A 1 heure: Olympique II-La Chaux-de-Fonds IV-B, pour le championnat neuchâtelois.

Les matches de demain

En Suisse romande. — Chaux-de-Fonds-Cantonal; Servette Etoile; Fribourg-Montreux; Lausanne-Genève.

En Suisse centrale. — Nordstern-Lucerne; Bienne-Old-Boys; Berne-Young Boys.

En Suisse orientale. — Zurich-Blue-Stars; Brühl-Grasshoppers.

LES CHANGES

Paris, 38,10—38,60 (38,45—38,90). Allemagne, 1,65—2,10 (1,65—2,15). Londres, 20,83—20,96 (20,93—21,07). Italie, 21,35—21,90 (21,60—22,10). Vienne, 0,10—0,35 (0,10—0,35).

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.